

[On trouvera sur ce même site une préface à ce manuscrit : Eloges lyonnais à Pierre Poivre]

Académie de Lyon – Ms 140, N° 3 (par M. Gérando)

Quatre journées à Saint Romain

ou

Souvenirs sur M. Poivre

adressés

à l'Académie de Lyon

Pour le concours ouvert par elle.

L'auteur désire rester inconnu

*Dans les affaires difficiles les obstacles
déconcertent les êtres faibles
et animent les bons esprits.¹*

Juin 1819²

N.B. Si cet écrit obtenait le prix, l'auteur désire que la valeur en soit employée pour concourir à la création d'une caisse d'épargne et de prévoyance pour la ville de Lyon semblable à celles qui ont été instituées à Paris et à Bordeaux par les ordonnances royales du 29 juillet 1818 et 24 mars 1819, et que le nom de M. Poivre fut joint à cette souscription dans la fondation de l'établissement.

¹ Pensées de Poivre dans ses manuscrits.

² Note transcripteur : daté uniquement sur le brouillon.

Avertissement

La vie de Poivre a été écrite par M. Dupont de Nemours, et imprimée en tête de la dernière édition des *Voyages d'un philosophe*. Elle est tracée avec une élégante simplicité ; elle ne peut rien laisser à désirer du côté de l'exactitude. Dupont de Nemours, ami de Poivre, uni à sa veuve, avait à sa disposition tous les documents originaux.

Ce n'est donc point une biographie qu'a entendu demander l'académie de Lyon.

En partant de cette supposition, nous avons pensé que l'académie avait eu trois vues principales :

1° Faire résumer et réunir les principaux résultats de la longue et active carrière de son compatriote.

2° Faire mettre au jour ceux de ses travaux ou celles de ses idées qui n'ont point encore été publiés.

3° Présenter ces choses sous le point de vue qui peut offrir encore aujourd'hui, l'instruction la plus utile. Car c'est la vraie manière d'honorer sa mémoire. En bon citoyen nous avons pensé aussi que l'académie désirait plus un tableau qu'un récit, le récit existe ; le tableau peut seul dans un cadre rapide répondre aux trois vues principales.

Nous avons placé le lieu de la scène au village de St Romain, sur les bords de la Saône. Le choix du lieu et celui des personnages s'expliquera de lui-même. Les trois vieillards interlocuteurs représentent les trois parties principales de la carrière de Poivre ; les deux jeunes gens spectateurs recueillent les deux genres principaux d'instruction qu'on en peut tirer.

Nous avons donné le nom d'Hubert au colon de l'Isle de France. L'ami de Poivre qui porte ce nom vit encore et habite l'île Bourbon, nous avons voulu consacrer le souvenir de cette affection. Le même motif nous a fait donner le nom de Pernon au négociant lyonnais. M. Poivre eut pour ami, M. Pernon père de M. Camille Pernon qui rendit tant de services à son pays et qui lui a été enlevé, il y a quelques années. Nous avons voulu consacrer le nom de celui-ci et rappeler les liens du père avec l'illustre voyageur. C'est à dessein que nous avons commis ses deux anachronismes, nous espérons que l'intention les fera excuser. Un errata, une critique si l'on veut, accompagnant notre ouvrage s'il est publié, en corrigeant notre erreur réfléchie, remplira notre but.

Du reste, l'âge du vieillard, les circonstances, ont été combinés de manière à coïncider avec les dates et à offrir la possibilité de la vraisemblance.

C'est dans les manuscrits originaux de Poivre que nous avons puisé toutes les observations qui lui sont rapportées dans les entretiens qu'on va lire, et nous avons eu soin d'en avertir par les citations en notes. Ces entretiens ne sont donc en quelque sorte, qu'un extrait fidèle et une sorte d'excepta des manuscrits.

Les motifs qui font désirer à l'auteur de ces éloges de rester inconnu sont étrangers à M. Poivre qu'il n'a jamais vu, avec lequel il n'a jamais eu de rapport.

Les entretiens des *Quatre journées à St Romain* doivent avoir eu lieu au printemps de 1818 ; on comprend que les interlocuteurs n'ont pas supposé que leurs discours puissent être répétés dans une académie, la simplicité eut pu en être altérée, et la fidélité avec elle ! Celui qui les a recueillis doit donc solliciter l'indulgence de l'académie. C'est d'ailleurs une chose convenue et d'usage. Ensuite, à dire vrai, il n'a guère eu plus de temps pour rendre de ces entretiens un compte abrégé, qu'il n'en ont rempli à St Romain. Lui-même est aussi occupé, peut-être, que l'était M. Poivre à l'Isle de France. Du moins, comme lui, étranger à toute prétention personnelle, il n'a eu en vue que ce qui est réellement utile.

Quatre journées à Saint Romain

Première journée

M. Hubert, riche colon de l'Isle de France, s'était décidé à quitter pour toujours cette colonie lorsque par le traité du 30 mai 1811, elle avait été cédée à l'Angleterre. Ni son âge déjà avancé, ni le charme de ses habitations embellies par tant de travaux et de soins, ni le souvenir de ses jeunes ans n'avaient pu le retenir sur une terre qui n'était plus terre française. Elle avait cessé d'être sa patrie en perdant son beau nom. Il avait vendu ses propriétés, liquidé son commerce. « Français, avait-il dit, je veux que la terre de France reçoive mes ossements ; nos malheurs me rendent la patrie plus chère, je la trouverai libre sous mon roi, et le triomphe des maîtres de l'Inde ne fatiguera pas mes regards ». Ce que Poivre, son ami, lui avait raconté de sa ville où il était né, et le désir de voir des lieux qui lui retraceraient les souvenirs de cet homme de bien, l'avaient porté à choisir Lyon pour son séjour. Il y arriva, suivi d'un nègre fidèle qui n'avait point voulu le quitter. Son premier mouvement fut d'aller visiter les rivages dont son ami l'avait souvent entretenu et non sans de vifs regrets, d'y chercher la trace de ses pas. Se promenant sur les rivages riants de la Saône, il cherchait des yeux un villageois auquel il put demander de lui indiquer La Fréta, lorsqu'il aperçut, assis au pied d'un arbre, l'ecclésiastique dont les traits vénérables annonçaient une vieillesse avancée, portaient l'emprunte de longues fatigues, mais respiraient cependant une douce sérénité.

– « Peut-être, vous êtes le pasteur de cette paroisse, peut-être, vous pourrez me faire connaître où Poivre habita, où repose sa dépouille mortelle »

Le ministre de la religion lève les yeux, pousse un soupir :

– « Poivre ! Notre cher Poivre » est sa seule réponse. Les deux vieillards se serrent la main.

– « Venez, – lui dit quelques moments après l'ecclésiastique – Venez, je vous conduirai. Mes forces ne me permettent plus de porter le fardeau du ministère. Après avoir consacré ma vie dans les missions de l'Inde, je suis revenu dans les lieux qui m'ont vu naître, et me préparer, par quelques jours d'un recueillement paisible, au repos de l'éternité. »

Les deux vieillards s'acheminent lentement vers le coteau de St Romain, M. Hubert s'appuyait sur le bras de Paul, son nègre fidèle.

– « J'ai près de 90 ans – dit le missionnaire – jeune encore, je connu Poivre à Paris, aux Missions étrangères de St Lazare, je m'unis étroitement à lui³ ; plus tard, à Pondichéry où j'ai résidé une portion de ma vie, j'ai eu le bonheur de le recevoir, j'ai été souvent le confident de ses pensées. De retour dans ces contrées, j'ai découvert près d'ici un ancien négociant de Lyon, retiré dans une maison de campagne de ce village ; voisin de Poivre, il a passé plusieurs

³ Note transcripteur : Un paragraphe rayé sur le brouillon : « Lorsque j'arrivai en 1741 aux Missions Étrangères à Paris , le jeune Poivre, élève de cette maison et l'une de ses plus belles espérances, voyageait au loin ; on nous entretenait des périls qu'il avait couru, des malheurs qu'il avait éprouvé ; on craignait qu'il n'eut péri dans un naufrage ou dans la captivité quand il reparu subitement en 1746, ayant perdu un bras il dû renoncer au ministère ecclésiastique. Mais il vint nous voir, je me liai avec lui, »

années aussi avec lui dans l'union la plus intime. J'allais le voir en ce moment. Venez, nous mettrons en commun nos regrets, nos souvenirs. Ensemble, nous visiterons la tombe modeste où repose celui qui ne vécut que pour le bien de son pays.

– Mais nous voici à St Romain, voici la maison de M. Pernon. »

M. Pernon habite une petite maison de campagne située à mi-coteau. Il n'avait point d'enfant, mais deux jeunes gens de ses parents, objet de son affection, dirigés par ses conseils, soignaient à l'envie ses vieux jours. Le missionnaire et le colon se trouvent assis entre ses deux fils adoptifs, sur une terrasse ombragée par des tilleuls, du haut de laquelle l'œil embrassait le bassin de la Saône et s'étendait du côté de l'île Barbe.

– « M. Pernon, – dit le missionnaire, – voici deux visites qui vous viennent d'un peu loin, quoique nous ne soyons fort agiles ni l'un ni l'autre.

– Respectables voyageurs, soyez les biens-venus et partagez le repos que je goûte en ce lieu paisible.

– Nous venons de l'Inde.

– De l'Inde ! ... ah ! Mon ami Poivre où es-tu ! Tu aurais fait mes honneurs ! Avec quelle joie tu aurais reçu mes hôtes !

– Eh ! bien, c'est M. Poivre que nous venons visiter dans la personne de son ancien ami, ce sont deux amis de M. Poivre qui cherchent M. Pernon. »

Les yeux du vieux négociant se mouillent de larmes.

– « Ah ! Messieurs, [vous vous] dites les amis de M. Pernon [*lapses*], le nom cher et sacré pour moi que vous me rappelez, nous unit tous trois par un lien commun. Je bénis le ciel de m'avoir accordé encore cette douceur avant de descendre dans la tombe ! »

Les deux jeunes gens considéraient avec émotion et respect ces trois vieillards, heureux de s'être rencontrés, réunis dès le premier moment par une franche cordialité, comme s'ils s'étaient toujours connus, ils admiraient cette puissance qu'exerce sur les cœurs la mémoire d'un homme de bien.

Il fallut que le missionnaire et le colon accordassent plusieurs jours à M. Pernon, et ils ne se firent pas beaucoup prier. C'est ainsi que Poivre les eut reçus, c'est ainsi qu'ils eussent accepté de lui l'hospitalité.

– « Nous nous entretiendrons de lui, et combien nous aurons à dire ! »

Les deux jeunes gens se réjouissaient d'avance en pensant qu'ils recueilleraient ainsi une moisson abondante de détails sur une vie si pleine, si variée, si féconde. Ils demandèrent qu'on n'omit aucune circonstance sur un homme qui, en se dévouant pour son pays, avait honoré sa ville natale.

M. Pernon fit apporter le repas sur la terrasse ; on était dans une belle journée de printemps, le temps était serein et doux.

– « Vous voyez près d'ici, sur le même coteau, ces berceaux de verdure, ces allées touffues, ces terrasses qui s'élèvent l'une sur l'autre, la maison qui la domine, – dit M. Pernon à ses deux nouveaux amis, ou plutôt à ses anciens amis. – Voilà la Fréta. »

A ces mots un profond attendrissement s'empare de tous, un silence religieux règne ; Paul, qui servait M. Hubert, s'approche de l'oreille de son maître, celui-ci lui montre du doigt la Fréta, le nègre tombe à genoux, lève les mains au ciel et s'écrit : « Sois béni, toi qui protégea mon enfance, qui m'éleva pour la liberté, et qui me donna M. Hubert ! Toi qui fus toujours bon pour les pauvres noirs ! »

M. Pernon reprit :

– « Oui c'est là qu'il habitait, c'est là que longtemps j'ai joui de son commerce ; il avait 15 ans de plus que moi, mais sa bonté combla cet intervalle.

– Vous ne l'avez point connu dans son enfance, – reprit M. Hubert.

– Non, il partit fort jeune, mais mon père était ami du siens⁴. Depuis trois siècles la famille Poivre exerce à Lyon la profession de négociant qu'une probité héréditaire rend parmi nous si honorable, et y jouissait de l'estime générale. Mon père m'a souvent raconté que le jeune Pierre, c'était le nom de notre ami, avait annoncé dès le berceau, un homme peu ordinaire. Il était né, si je ne me trompe vers 1719. A cinq ans il savait très bien lire, à six ans il fut mis dans une pension que les missionnaires [*biffé* : de St Joseph] tenaient près d'ici à la campagne, [*biffé* : sur ce même rivage, là tout auprès de l'île que vous apercevez]. Il employait ses récréations à cultiver un petit jardin, préludant ainsi par ses jeux aux grandes choses qu'il devait exécuter. La nuit, il cachait de la lumière pour pouvoir étudier en secret. Déjà son âme aimante et religieuse souriait à l'idée d'aller porter chez des peuples barbares, les bienfaits de la civilisation, avec le flambeau d'une religion descendue du ciel pour le bonheur de l'humanité, déjà son jeune courage s'exaltait à l'idée des périls, des voyages lointains et des paisibles conquêtes de la vertu sur l'ignorance. A seize ans il partit pour Paris, afin de se préparer à sa laborieuse destinée.

– Je suis donc – reprit le vieux missionnaire – le premier en date dans l'ordre de son affection. Poivre habitait depuis quatre ans cette maison des Missions étrangères d'où sont partis tant de héros chrétiens, cette maison où la voix de Fénelon fit retentir ces paroles trop peu connues de nos jours et qui devrait être peut-être le modèle de la vraie éloquence évangélique⁵ ... Puisse du moins l'esprit de Fénelon y régner toujours et toujours, guide des inspirations, du zèle ! Poivre, en y continuant son éducation ecclésiastique s'était livré avec ardeur au dessin, à l'étude de la botanique, de l'histoire naturelle, de l'agriculture. Car, tels étaient nos préparatifs, et j'aimerais rappeler cette noble et légitime alliance d'un ministère, qui se dévoue au premier intérêt moral de l'humanité, avec les sciences et les arts qui élèvent l'esprit, améliorent l'état social et pourvoient à nos besoins terrestres !

– La religion, messagère du ciel, marche précédée et suivie de bienfaits. Je représentais à Poivre qu'il était bien jeune encore pour une telle entreprise. « En attendant – me dit-il – que j'ai atteints l'âge nécessaire pour recevoir les Ordres, je désire voir la Chine et la Cochinchine, y apprendre la langue de ces contrées, en étudier les mœurs, je l'avoue, je désirais aussi cette occasion pour faire dans ces pays éloignés des recherches sur ce que les productions de la nature et l'industrie de ses habitants pourraient nous présenter d'utile pour ma patrie.⁶ » Il partit, je l'accompagnais de mes vœux. Quatre ans après, et lorsque nous attendions son retour, nous apprîmes que le vaisseau *le Dauphin*, qui le portait, avait été pris au détroit de Banca par une escadre anglaise commandée par l'amiral Barnet ; nous conçûmes les plus vives inquiétudes sur le sort qu'il avait éprouvé. Sans nouvelle de lui, nous craignîmes qu'il n'eut péri dans la captivité ou dans le naufrage. La paix fut signée ; peu après, Poivre reparut, il accourut embrasser ses camarades ; la joie de se revoir fut troublée pour moi, il avait perdu le bras droit.

⁴ Note transcripteur : Sur le brouillon : « Mon père était l'associé du sien. »

⁵ Sermon de Fénelon pour le jour de l'épiphanie, prononcé aux Missions. (Tome 2 des Œuvres philosophiques)

⁶ Manuscrit de Pierre Poivre

– Dès lors Poivre dut renoncer au ministère évangélique, je dus renoncer à l'espoir d'être un jour le compagnon de ses travaux ; mais la providence avait sans doute d'autres vues sur lui. Poivre servit encore ses desseins puisqu'il se dévoua pour le bien de ses semblables, et dans des carrières diverses, nous nous retrouvâmes encore, j'eus encore le bonheur d'être plus d'une fois guidé par mon ami. »

Ici, l'un des deux jeunes gens s'adressa au vieux missionnaire :

– « Que d'observations neuves et curieuses votre ami n'a-t-il pas recueillies ! Ces contrées lointaines dont quelques-unes nous sont encore trop imparfaitement connues, dont les autres sont le sujet d'opinions souvent contradictoires ! Ah ! Sans doute vous aurez la bonté de nous faire jouir de quelques-uns de ces précieux détails !...

– Camille, – dit alors M. Pernon aux deux vieillards – Camille, l'un de mes deux fils adoptifs, est entraîné par une sorte de passion vers les voyages, j'ai cédé à ses instances en lui permettant de s'embarquer bientôt à Bordeaux pour un voyage maritime de long cours. Il est avide de tout ce qui le rattache à ces hardies entreprises.

– Puisse-t-il – dit le vénérable ecclésiastique – n'y être conduit, ni par une vaine curiosité, ni par amour du gain, mais pour le seul désir d'être utile à l'humanité et à sa patrie.⁷

– Gustave⁸, mon autre fils adoptif, que vous voyez silencieux, – continue M. Pernon –, aurait bien aussi des questions à vous faire. Les goûts sédentaires sont son partage, mais il est passionné pour les études morales, il est pénétré d'admiration pour tout ce qui concourt à la gloire de notre pays, pour les caractères généreux. Je lis au fond de son cœur, et si je ne me trompe, il désire ardemment connaître quels sont les obstacles contre lesquels le jeune missionnaire eut à lutter, les épreuves qu'il subit, et comment son courage triompha.

– Je pourrai satisfaire l'un et l'autre, – répondit le respectable prêtre – mais voilà bien des questions à la fois, surtout pour le premier jour !

– Vous y répondrez tout à votre aise, – repris M. Pernon –, car j'espère que vous vous trouverez assez bien ici pour que nous puissions continuer à loisir des entretiens qui ont pour moi tant de charme. »

Tous passèrent ensemble une soirée délicieuse.

– « Je vois, – disait M. Hubert – que Poivre m'avait fait une peinture fidèle de la beauté de ce lieu et de l'hospitalité qu'on y reçoit. »

Le nègre Paul venait souvent à la dérobée sur la terrasse et joignait ses mains en considérant la Fréta. Les rayons du soleil couchant se répandaient sur les coteaux enchantés qui bordent la Saône, réfléchis ça et là par les habitations parsemées à diverses hauteurs, ils brillaient en gerbes au milieu d'ombres majestueuses et des vertes touffes de feuillage. Ce spectacle pénétrait tous les cœurs d'un recueillement religieux.

– « Je ne saurais attendre à demain, – dit le missionnaire, – pour vous dire quel fut le courage de notre cher Poivre, et pour rendre ici un hommage solennel à sa vertu ; car il n'appartient qu'à la vertu de former des âmes réellement fortes, comme il n'appartient qu'aux âmes fortes d'exécuter de grandes choses.

⁷ Note manuscrite de Poivre.

⁸ Note transcripteur : Le prénom « Gustave » remplace le prénom « Joseph » du brouillon

– Je vous ai dit que le vaisseau qui portait Poivre fut pris par les Anglais dans le détroit de Banca. Lorsque le vaisseau fut attaqué, le jeune missionnaire auquel il était interdit de combattre, ne put résister au besoin de partager le danger commun, il aida aux manœuvres, il secourut les blessés, un boulet de canon lui emporta le poignet. Jeté à fond de cale par le vainqueur, il fut abandonné pendant 24 heures. La gangrène s'empara de la blessure ; un chirurgien anglais venait de lui couper le bras, lorsque le feu prit au vaisseau. Le blessé fut abandonné de nouveau, perdit beaucoup de sang, s'évanouit et fut cependant rendu à la vie, mais quelle vie ! À moitié couché dans l'eau que recevait le navire, n'ayant pour se rafraîchir qu'une boisson corrompue. Le captif fut ainsi mené à Batavia. Quelles étaient cependant ses impressions ? Voici ce qu'il m'en a raconté : « Parfaitement résigné à la volonté du tout puissant, je me suis mis dans un état de tranquillité qui a sauvé mes jours. C'est dans ce temps de disgrâce qu'on éprouve ce que peut pour nous la religion qui nous soutient, nous console lorsque nous sommes abandonnés. L'homme religieux trouve en Dieu un ami fidèle, un consolateur infaillible. ... Je regarde le jour de mon accident comme le plus beau de ma vie, jour où j'ai commencé à savoir quelque chose. Seize ans de collège et de séminaire ne m'en avaient pas tant appris. »⁹

– « En entrant à Batavia, le jeune cœur de mon ami fut saisi d'une indignation patriotique à la vue de l'appareil de triomphe que déployait le vaisseau de guerre anglais. »

Le jeune Camille :

– « Ah ! Oui ! Poivre était Français, il était enfant de Lyon. »

Le missionnaire :

– « Après quatre mois de séjour, il est envoyé à Pondichéry avec un faible équipage de matelots malades. Le navire manque l'île de Ceylan, éprouve une horrible tempête ; il touche à une île déserte ; bientôt on manque de vivres, on est attaqué par des forbans qui dédaignent une proie si misérable ; on arrive à Mergui, dans le royaume de Siam, on obtient avec peine d'y être reçu. Redevenu libre, mon jeune ami passe à Pondichéry, de là à Isle de France, s'embarque sur l'escadre qui ramenait La Bourdonnais en France, la quitte à la Martinique, passe sur un canot à St Eustache ; là, monté à bord d'un navire hollandais, est pris à l'entrée de la Manche par un corsaire de St Malo, repris quatre jours après par les Anglais, conduit de nouveau prisonnier à Guernesey, et enfin délivré par la paix des deux nations. »

Gustave :

– « Dites-nous encore quelque chose des impressions que Poivre éprouva par le cours de ces cruelles épreuves ! »

Le missionnaire :

– « Cette époque fut pour lui une époque d'études, d'observations de tout genre, de méditations profondes.

– C'est dans de tels périls, – me disait-il en parlant de la tempête qu'il avait essuyée après avoir quitté Batavia, – ^[10] C'est dans [de] tels périls que l'on connaît l'abus des petites vanités qui occupent notre vie ; on voit au milieu des flots la mort avancer au milieu de l'appareil le plus effrayant. ¹¹ Et en me parlant des dix jours qu'il passa ensuite, réduit par le

⁹ Manuscrit de M. Poivre.

¹⁰ Note transcripteur : Sur le brouillon : « il faut se trouver dans ces occasions pour juger de ce que c'est que notre faiblesse, »

¹¹ Manuscrit de Poivre

défaut de vivre, aux plus extrêmes misères, il ajoutait combien une religion douce et pleine de confiance console le cœur, rassure l'esprit.¹² Les déserts même étaient pour lui un théâtre d'instruction. C'est là, disait-il, que dans le plus profond silence, la nature, seule et sans art, apprend au voyageur attentif la majesté de celui qui règne dans les régions les plus peuplées, et dans celles qui sont désertes.¹³

– « Je vous confesse mon ami, – dit le missionnaire, – que la vue du jeune Poivre, la parole que je recueillis de sa bouche, l'image de ce qu'il avait souffert, le récit qu'il m'en faisait, firent sur moi une impression plus profonde que toutes les prédications, que toutes les lectures et je compris quelle voie s'ouvrait devant moi, mais je sentis mon âme s'élever à la hauteur de ces obstacles, et saisi d'une émulation ardente, je m'écriai : Mon ami, j'achèverai ce que tu avais entrepris !

– Jeune Camille, je vois le feu qui brille dans vos yeux, j'étais alors tel que vous, Poivre cependant en m'encourageant dans mon dessein, me dit : Ah ! mon cher, ce sont là pour vous les moindres obstacles ! J'ai observé les mœurs de ce peuple, j'ai vu nos missionnaires, vous verrez tout cela à votre tour. Je le pressais, il mettait quelque difficulté à me répondre : J'ai remarqué avec douleur, me dit-il, que les missionnaires de Pondichéry ne s'entendent point entre eux. Les Jésuites et les Capucins se combattent au lieu de s'unir. Pourquoi des messagers de l'évangile, tels que les Jésuites, montrent-ils un si grand mépris pour les Parias ? Pourquoi dans l'église les séparent-ils des autres castes, comme si devant Dieu il y avait des distinctions de personne ? Pourquoi des fond baptismaux différents ? Pourquoi les Jésuites leur interdisent-ils l'entrée de leurs maisons ? N'ais-je pas vu de pauvres Parias malades invoquer les secours d'un prêtre pour recevoir les derniers sacrements, les Jésuites refuser d'entrer chez le moribond, le faire apporter dans la rue, et éviter en l'administrant de le toucher comme un infâme¹⁴ Ah ! ce sont ces infortunés surtout que je me serais plu à consoler, à relever à leurs propres yeux. N'ai-je pas vu à St Jean de Scandi, pendant que les pères capucins étendaient leurs pénibles missions à 200 lieues dans toute l'étendue du royaume de Congo et jusqu'aux sources du Zaïre, les riches jésuites entretenir près de leur maison une grande négrerie qui forme un petit village, uniquement peuplée de leurs esclaves et y faire eux-mêmes le commerce de l'achat et de la vente des nègres ? Je lui demandais quel serait à ses yeux les moyens les plus efficaces pour assurer le succès des missions. Il hésita encore, enfin me répondit-il : En beaucoup de lieux, le premier serait de commencer à convertir les missionnaires.¹⁵ La vraie manière de prêcher la religion est de la faire aimer et vénérer en la faisant connaître, et notre propre vie en doit être une image fidèle. Mais les Européens semblent se faire un jeu de porter dans ces contrées qu'ils appellent barbares, le triste spectacle de leurs vices, de leur avidité, et de leurs haines sanglantes.¹⁶ Poivre désirait aussi que les missionnaires européens se fussent appliqués à former à la Chine, un clergé chinois plus exercé à la connaissance des lieux, aux usages locaux et qui peut soutenir la foi chancelante des jeunes chrétiens. Son vœu a été rempli et un séminaire de jeunes ecclésiastiques chinois a été depuis formé à Naples. »

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

¹⁴ Manuscrit de M. Poivre, littéralement extrait.

¹⁵ Manuscrit de M. Poivre.

¹⁶ Poivre exprime ce sentiment presque à chaque page de ses manuscrits.

M. Pernon établit les deux vieillards dans sa modeste retraite ; une douce joie respirait sur son front [*sic*],

– « Mes enfants – dit-il à Gustave et à Camille – je n’avais depuis bien longtemps goûté une aussi douce journée ». Les jeunes gens s’entretenaient longtemps de ce qu’ils avaient entendu.

Seconde journée

Le lendemain, dès la première heure du jour, ils se promenaient, se félicitant ensemble d’avoir été à portée de recueillir tant de faits instructifs et touchants, attendant avec impatience la continuation de ces récits, et disposant des vases de fleurs autour des sièges préparés pour les vieillards, sur la terrasse ombragée par les tilleuls.

Les trois vieillards sortirent ensemble ; le missionnaire de St Lazare et M. Pernon avaient chacun divers rouleaux de papiers sous le bras. M. Hubert appela Paul : « Vas, lui dit-il, à Lyon me chercher un paquet de papiers que tu trouveras sur mon bureau ; sur l’enveloppe qui les renferme, tu trouveras ces mots : Administration de L’Isle de France par M. Poivre.

– « Mes amis, continua-t-il, en s’adressant à ses deux compagnons ; il faut bien que chacun de nous paye son tribut dans cet échange ! »

Le missionnaire de St Lazare :

– « Je vois dans les yeux du jeune Camille qu’il attend les détails que je lui ai promis sur les voyages de Poivre. Je réunirai le second voyage au premier, car il parcourt à peu près les mêmes contrées dans tous deux. D’ailleurs, Poivre perdit, lorsqu’il fut fait prisonnier, le journal de tout ce qu’il avait remarqué à la Chine et à la Cochinchine, et une collection de dessins précieux. On a fait un appel public, mais inutile¹⁷ à la générosité du capteur pour obtenir la restitution de ces manuscrits. Peut-être les a-t-il jetés à la mer, comme un butin sans valeur ; peut-être, au contraire, la rivalité mercantile en a-t-elle trop bien jugé le prix ! Malgré cette perte, tel fut l’intérêt qu’excitèrent les observations et les vues dont, à son retour de captivité, il fit part à M. David, directeur de la Compagnie des Indes, à MM. Rouillé et de Montaran, commissaires du Roi, que la Compagnie des Indes s’empressa d’adopter ses idées et le choisit pour les exécuter. Il s’agissait essentiellement d’ouvrir une branche de commerce avec le royaume de Cochinchine, de procurer à nos colonies des plants d’épicerie fines, mais les deux objets, le second surtout, devaient être déguisés à la jalousie de nos rivaux. Poivre me vint voir un soir en sortant d’une conférence qu’il avait eue avec les commissaires du Roi. « Je pars, me dit-il, je retourne aux Indes ». Quoi ! À peine rendu à ton pays natal ! Avant d’avoir revu ta famille ! « On a adopté mes vues, continua-t-il, mais on a ajouté que je devais à la nation de me charger moi-même de l’exécution. A ce nom de patrie, j’ai senti s’évanouir tout le plan que je m’étais formé pour passer le reste de mes jours dans une vie tranquille, libre de toute ambition¹⁸ » Eh ! bien, nous nous reverrons, lui répondis-je en le serrant dans

¹⁷ Voir la notice en tête de la dernière édition des *Voyages d’un philosophe*, imprimé en l’An 5, chez Houtbout, L’Aîné, page 21.

¹⁸ Manuscrit de Poivre.

mes bras, mais tu as sans doute bien fait tes conditions avec la Compagnie ? « Aucune, répliqua-t-il, si ce n'est qu'elle m'accordera tous les moyens de la servir avec succès ». ¹⁹

M. Hubert branlant la tête :

– « Je ne sais si Poivre aura lieu de s'applaudir d'une aussi aveugle confiance. Je ne sais si, du moins, tous les secours qui lui étaient promis lui auront été fidèlement donnés ! Sans doute M. David le seconda avec franchise, avec zèle. M. David, dès 1746, avait succédé à La Bourdonnais et administrait l'Isle de France. Il fut le premier confident des pensées du jeune Poivre, alors échappé à la captivité, et celui-ci, craignant d'être repris encore une fois, comme il lui arriva en effet, lui avait confié un mémoire ou toutes ses idées étaient résumées. Mais au second voyage de Poivre, David n'était plus au milieu de nous. Mais l'unanimité ne régnait pas dans les conseils de la Compagnie. Toutes les intentions n'étaient pas dirigées vers le même but... »

Le missionnaire de St Lazare :

– « Sans doute, et Poivre ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir ; il apprit aussi qu'il eut dû faire régler ses intérêts privés, mais cet homme généreux a constamment enseveli dans son cœur le secret des contrariétés qu'il a éprouvées. Il souffrait vivement des obstacles qui l'empêchaient d'atteindre son but, mais il dédaignait de faire connaître le mérite de ses propres efforts pour en triompher. Combien son voyage de l'Isle de France, à la Cochinchine, son séjour à Manille, son retour à cette dernière colonie, n'ont-ils pas, entre autres, exercé son courage ! En partant de l'Isle de France, on lui donne un bâtiment qui faisait eau, il est obligé de relâcher à Pondichéry, et les retards ne lui permettent d'arriver à la Cochinchine que lorsque l'époque favorable aux transactions commerciales était écoulée. A Manille, il attend inutilement pendant quatorze mois la frégate qui lui avait été promise. En retournant à Manille on lui donna, sous le nom de frégate, un bâtiment presque hors service et un équipage plus embarrassant qu'utile... »

– Jeune Camille vous trouverez un grand nombre d'observations faites par Poivre pendant le cours des deux premiers voyages dans un recueil intitulé *Le voyage d'un philosophe*, dont on a publié plusieurs éditions, je vous engage surtout à consulter la dernière imprimée à Paris, il y a environ vingt ans et à laquelle on a joint une lettre au père Cœurdox sur la teinture des toiles chez les Indiens, des observations faites à la Cochinchine et l'extrait du voyage d'Etcheverry. »

M. Pernon :

– « La première publication des mémoires fut faite à l'insu de notre ami, et dans l'étranger ; vous avez trop bien connu son caractère modeste pour ne pas être persuadé qu'il n'eut jamais permis qu'on leurs donnât le titre sous lequel ils ont paru. Du reste, ces mémoires avaient été lus par lui à l'académie de Lyon pour laquelle il les avait rédigés. »

Le missionnaire :

– « Ces deux voyages remontent à près de 80 ans, et beaucoup de faits, quoique Poivre les eut observés le premier, répétés par d'autres voyageurs, ont perdu l'intérêt de la nouveauté, beaucoup de circonstances aussi ont changé depuis cette époque. »

M. Hubert :

¹⁹ Ibid.

– « Ah ! Mes amis, l'Inde surtout, quelle révolution n'a-t-elle pas éprouvée depuis trente ans ! Combien nous sommes loin du temps où elle n'offrait à Poivre que sa lutte des Moghols contre les indigènes ! Tout a plié depuis sous une nouvelle puissance, et quelle puissance ! »

Le missionnaire :

– « Poivre, sans doute, n'avait pu prévoir ces trente années qui ont été des siècles, mais il avait dès lors aperçu des causes qui ont concouru avec ces événements ; il était frappé de voir le commerce de Madras dans l'Inde alors aussi libre que celui de Pondichéry était gêné. Je le trouvai dans cette colonie lorsque j'y arrivais en 1749. « Mon ami, me dit-il, tu t'imagines qu'après les événements glorieux de la dernière guerre, nos affaires doivent être dans l'état le plus florissant, que le crédit et la réputation des Anglais sont perdus ! Eh bien ! Il n'en est rien, il n'y a ici ni ouvriers, ni marchands ; à quatre lieues d'ici le commerce anglais fleurit. On célèbre nos militaires, on nous appelle de braves guerriers, mais les Anglais offrent protection, promettent liberté, on les préfère. »²⁰

M. Hubert :

– « Ils offrent ..., ils promettent ; ils offraient, ils promettaient jusqu'au jour où ils seraient les maîtres. »

Le missionnaire :

– « Poivre avait appris la langue chinoise en prison où il fut jeté par une perfidie à sa première arrivée en Chine ; il connaissait dès son premier voyage dix mille caractères de l'écriture de ce peuple ; il parlait fort bien le cochinchinois. Il apprit le malais au commencement de son second voyage, il put ainsi mieux étudier les usages et les mœurs de ce peuple. Il avait pour le dessin une passion décidée et telle qu'au moment où il perdit le bras, les seules paroles qu'il fit entendre furent celles-ci : « Ah ! Je ne pourrai donc plus dessiner ». Cependant, il parvint à dessiner encore avec la main gauche. Il allait jusqu'à croire que le dessin était indispensable à un missionnaire, et peut-être n'avait-il pas tort.

– Poivre a deux fois visité la Chine. On porte sur ce singulier pays des jugements bien divers. Celui de mon ami lui était favorable. Il se fondait sur ce que le gouvernement de la Chine est en tout assimilé au gouvernement de la famille, sur ce que l'égalité y règne et n'admet d'autre distinction que celle qui naît du mérite individuel, sur ce que la propriété y est assurée, l'industrie entièrement libre, en sorte que cette nation est essentiellement active et laborieuse. En général il considérait la prospérité de l'agriculture comme un signe certain de la bonté d'un gouvernement.²¹ Celle de la Chine lui paraissait portée au plus haut degré de perfection ; il remarque avec surprise que les Chinois ne partagent point notre opinion sur l'utilité des pâturages, et que l'expérience semble confirmer leurs idées à ce sujet. A plus forte raison repoussent-ils les jachères, ou plutôt, ils les ignorent. »

M. Pernon :

– « Que diraient nos cultivateurs de ce pays qui persistent avec tant d'obstination dans cette routine ? »

Le missionnaire :

– « Je devrais ici au jeune Gustave, une description que je n'ai lue nulle part, Poivre fut témoin à la Chine d'une cérémonie religieuse relative aux âmes errantes. (Ce sont celles des

²⁰ Manuscrit de 1749.

²¹ Manuscrit de Poivre.

personnes mortes sans sépulture.) Des bateaux illuminés font pendant la nuit, des processions aquatiques pour obtenir le repos de ces âmes ; on allume de petits lampions qu'on laisse flotter au gré du courant. C'est sans doute l'image des âmes errantes. L'idole entourée de bonzes est promenée sur de grands bateaux, au milieu de pyramides de lanternes, au son de la musique.²² Poivre avait adressé dans le temps, à la Compagnie des Indes, un mémoire sur le commerce de la Chine. »

M. Hubert :

– « Il pourrait être bon à consulter encore aujourd'hui, ce commerce a peu changé. »

Le missionnaire :

– « Sans les Chinois, Manille, Batavia, Siam, manqueraient des choses les plus nécessaires à la vie, ce sont eux qui cultivent les terres et les font valoir sous les yeux des Indiens propriétaires mais oisifs. »

M. Hubert :

– « J'ai oui-dire que notre gouvernement pensait à les appeler aussi à la Guyane, et il fera bien. »²³

Le missionnaire :

– « Poivre a trouvé à la Chine une histoire des citoyens vertueux qui ont honoré leur pays et fait du bien à la nation. »

Le jeune Gustave :

– « Ah ! Que n'avons-nous une histoire semblable. »

M. Pernon :

– « Poivre y aurait sa place, et une place éminente. »

Le missionnaire :

– « On doit avoir au département des Affaires étrangères à Paris, un mémoire que Poivre y remit et dans lequel il proposait de former un établissement à l'île de Paragoa, placée entre la Chine et les Philippines. Vus avec peine dans ces dernières où ils s'établissent quelquefois, les Chinois viendraient volontiers se fixer à Paragoa. L'Espagne qui possède toutes ces régions et ne sait qu'en faire, nous laisserait sans peine occuper celle-ci, et sa position nous permettrait d'y faire un grand commerce. L'île a 60 lieues de tour. »

Camille :

– « Quelle suite a-t-on donné à cette idée ? »

Le missionnaire :

– « J'ignore si le mémoire a même été lu. Poivre a deux fois aussi habité la Cochinchine, c'est peut-être le pays qu'il a le mieux connu, et celui qui était le plus neuf à connaître. »

M. Hubert :

– « Ajoutez : et celui peut-être qui pourrait offrir aujourd'hui plus d'intérêt à notre commerce dans ces mers lointaines où il est à peu près détruit. »

Le jeune Camille écoutait avec un redoublement d'attention.

– « Mais gardons-nous à cet égard de ces publications indiscretes que la loyauté ou la légèreté française, comme vous voudrez, ont tant de fois précipitées. »

Le missionnaire :

²² Ibid.

²³ Ce projet se réalise en ce moment par les Chinois, ou par les Indiens.

– « Les Français étaient jusqu'alors inconnus à la Cochinchine, ils diront peut-être un jour à notre ami les relations avantageuses qu'ils y auront formées !

– Il se présenta à la cour du roi avec le caractère de ministre de France, en fut très bien accueilli, et pu s'entretenir avec lui sans interprète, il le fréquenta librement dans l'intérieur de son palais, avec une familiarité sans exemple dans les cours de l'Asie, il en obtint facilement pour les Français la liberté du commerce, en exemption de droits sous la seule condition d'un présent par chaque vaisseau. Le prince lui fit une foule de questions sur la France, et Poivre ayant fait l'éloge du roi Louis XV, le prince des Cochinchinois lui sut gré d'avoir ainsi parlé de son souverain. Les mandarins aussi l'interrogèrent en mille manières. Croirez-vous, mon ami, que l'un d'eux lui demanda, entre autres choses, si en France il y avait des femmes ? En Cochinchine, elle ne sont point captives comme en Chine, dont la première de ces contrées utilise d'ailleurs la religion, les mœurs, les lois et la langue primitive ! Là, ce sont elles qui font le commerce et même toutes les affaires. Poivre fit de fréquents voyages à la cour, toujours bien reçu. Le roi l'engagea à venir le voir tous les ans. Le roi se prêta avec plaisir au projet d'établir un comptoir français à Tourane et d'y construire des magasins. Il refusa seulement de donner des ouvriers pour le travail du bambou et l'éducation des vers à soie, la loi du pays interdisant aux habitants d'en sortir ; mais il annonça à Poivre que l'année suivante, il lui accorderait la permission d'emmener avec lui autant d'esclaves qu'il voudrait. Ces esclaves sont de malheureux sauvages appelés Maï qui habitent les montagnes situées à l'ouest. »²⁴

Camille :

– « Avec des dispositions aussi favorables, quelles liaisons avantageuses Poivre ne dut-il pas procurer à la Compagnie des Indes. »

Le missionnaire :

– « Le roi de Cochinchine est absolu, mais avec un pouvoir despotique, il ne peut en rien faire exécuter ses volontés. Les mandarins, les eunuques qui l'entourent, disposent de tout en son nom à leur profit. L'envoyé de France eut beau les combler de présents, il fallait sans cesse revenir au Prince, et on n'obtint guère que de bonnes paroles. Le vol et la tromperie sont chez ce peuple, familiers aux grands, et par conséquent aux petits. D'ailleurs, comme je l'ai remarqué, Poivre arriva trop tard dans la saison des pluies qui interrompent tout commerce. Ses présents pour le roi se trouvèrent trop lourds pour arriver par terre et être offerts à propos ; L'interprète de notre ami le trompa et le desservit. Enfin les missionnaires portugais s'étudièrent à rendre aux Français le plus mauvais service. »²⁵

– Cependant le comptoir français fut établi dans la baie de Tourane, à Faifo. On ne pouvait trouver une situation plus favorable, l'embouchure de la rivière de Chung-Huo est fort belle et les grands vaisseaux peuvent y mouiller dans la bonne saison. Les bords sont fertiles, bien cultivés. Cette rivière conduit aux mines d'or les plus fameuses et les plus abondantes de la Cochinchine. Près de là s'élève la montagne de Hai qui renferme aussi des mines d'or. Mais il est défendu d'y fouiller, ou même d'y abattre le bois qui la couvre, on la croit habitée par des êtres invisibles que le roi a défendu de troubler. Dans leur solitude, ce peuple est fort superstitieux. »²⁶

²⁴ Manuscrits.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

– Les Cochinchinois comptent chaque jour deux heures malheureuses, et un jour malheureux sur quatre. Peut-être dans l'origine était-ce une sorte d'emblème des vicissitudes de notre vie ! Mais l'oisiveté est commandée dans ces jours fâcheux, et c'est un mauvais remède contre l'adversité.²⁷

– L'amusement favori du roi de Cochinchine est un combat de tigres contre les éléphants qu'il fait élever en grand nombre. »²⁸

Camille :

– « Sait-on si les successeurs de ce prince ont toujours des dispositions aussi favorables pour nous ? »

Le missionnaire :

– « Pendant trente ans ils n'ont plus entendu parler de la France, ils ignoraient tous les événements qui se sont succédés dans notre patrie, mais il y a encore de vieux Français dans ce royaume, entre autres un mandarin, gascon de naissance. Au surplus, en passant à Bordeaux, voyez M. Balguerie, cet armateur pourra vous en confier de fraîches nouvelles. »²⁹
(³⁰)

Camille :

– « Et quel commerce pourrions-nous entretenir avec ces pays ? »

Le missionnaire :

– « M. Balguerie vous le dira peut-être. Pour moi, je ne puis que vous offrir la copie d'une note que Poivre écrivit en 1750 et qui est essentiellement relative aux plantes qu'il avait rapportées de ce royaume à l'Isle de France et à la manière de les cultiver.

– Je me bornerai à vous dire que le Cochinchinois quoique voisin de la Chine, est ami de la nouveauté et des usages étrangers, ce qui est peut-être l'effet d'une civilisation imparfaite, mais ce qui peut favoriser nos relations avec ce peuple.³¹

– Du reste, il multiplie prodigieusement, parce qu'il est nouveau. On y subsiste aisément, il y a encore beaucoup de terres en friche qui appartiennent au premier occupant. Il n'y a point de tribunaux fixes comme à la Chine, mais du moins le régime fiscal n'y a point encore introduit les gênes et les impôts. Ce peuple a l'imagination vive, il a beaucoup de poètes, il aime les jeux de mots, il est prompt à la répartie. »³²

– Quoique le gouvernement soit despotique, il a été parfois assez paternel. Le bisaïeul du roi que Poivre avait trouvé sur le trône, avait fait peindre dans une grande salle de menuiserie de son palais toutes les conditions exercées dans le pays et les misères qui y sont attachées. On y voyait :

- laboureur dont la sécheresse a emporté la récolte et qui invoque le ciel.

²⁷ Ibid.

²⁸ Manuscrits.

²⁹ M. Balguerie a fait, après la paix de 1815, une expédition pour la Cochinchine, et son capitaine au retour lui a donné la relation très curieuse dont le résultat est de faire connaître que les Français seront très bien reçus dans cette contrée.

³⁰ Note transcripteur : On lira avec intérêt dans *Marins français à la découverte du monde* d'Etienne Taillemite, pp. 631-638 en quoi consistait l'expédition montée par l'armateur Balguerie. On comprendra pourquoi le tour du monde effectué de 1816 à 1819 par le vaisseau *le Bordelais* commandé par Camille de Roquefeuil aura particulièrement retenu l'attention de l'« ethnologue » Gérando.

³¹ Manuscrit de Poivre.

³² Ibid.

- un pêcheur surpris par la tempête et échappant au naufrage sur un débris de son bateau.

- de pauvres gens pillés par des collecteurs de tributs.

- un magistrat recevant d'un homme riche pour opprimer un pauvre, etc.

- Ces tableaux sur papier sont collés aux parois de la salle. C'est là que le bon roi passait la plus grande partie de la journée. Il aimait à avoir sans cesse devant les yeux l'image des maux qu'il était appelé à prévenir ou à réparer. C'était une sorte d'audience générale et perpétuelle.

- Le roi qui régnait quand Poivre a visité la Cochinchine avait fait construire un palais magnifique sur le modèle de ceux de la Chine, et détruire l'ancien. Il en avait seulement conservé la salle dont je viens de parler ; il est vrai qu'il n'y entra jamais.³³

- Que je vous raconte encore un trait du bon roi : Il se plaignait un jour de n'être pas assez riche pour faire un certain établissement ; un courtisan lui présente le plan d'un nouvel impôt, le prince le condamna à être 15 jours exposé au marché public avec un écriteau portant ces mots : Donneur de projets sur la ruine du peuple. »³⁴

Camille :

- « Connaît-on le caractère du prince régnant ? »

M. Hubert :

- « La famille de celui qui était alors sur le trône a été détrônée et nous avons vu son petit-fils solliciter la pitié et le secours des autres nations. »

Gustave :

- « Tel est le sort des princes extrêmes, sous ces gouvernements despotiques qui semblent conçus en leur faveur ! »

M. Hubert :

- « Ce sera toujours pour nous un grand avantage que le premier Français qui y ait fait connaître notre nation, ait été un homme tel que Poivre ! »

Le missionnaire :

- « Notre ami avait recueilli l'histoire des rois de la Cochinchine dans la langue du pays et l'a traduite en français. Parmi beaucoup de documents curieux, il avait en particulier dressé un tarif des monnaies du pays, une comparaison des poids, de ses mesures avec les nôtres. Le prince à son départ lui remit une lettre pour le roi de France, des présents très chétifs destinés aussi pour le roi, et les lettres patentes pour l'admission du commerce français. Pondichéry commence à exploiter cette branche d'opérations qui promettent beaucoup d'avantages.

- En s'affligeant des contrariétés qu'il avait éprouvées, notre ami parlait cependant avec une vive reconnaissance de l'accueil et des utiles conseils qu'il avait trouvés près de l'évêque chef de toute les missions de la Cochinchine. Cet évêque vivait simplement à la campagne et sa simplicité contrastait avec le luxe asiatique d'un jésuite qui habitait à Hué près de la cour. »³⁵

Camille :

- « Vous nous avez dit que Poivre avait aussi visité le royaume de Siam. »

Le missionnaire :

- « Oui, dans son premier voyage, mais cette contrée malheureuse, au milieu des plus beaux dons du ciel, lui avait inspiré peu d'intérêt. Ce pays formait à ses yeux un contraste frappant

³³ Manuscrit de Poivre.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

avec la Chine, et il plaisantait quelque fois sur la fameuse ambassade qui fut envoyée à Louis XIV, et qui fut si splendidement reçue. Elle était composée de trois hommes de la plus basse classe, qui à leur retour reprirent chacun leur ancien métier, l'un des trois manqua périr sous les coups qui lui furent administrés pour avoir osé dire que la cour du roi de France l'emportait sur celle du roi de Siam.³⁶

– Celui-ci est le seul commerçant de son pays, encore fait-il subir à ceux qui traitent avec lui tant d'injustice et d'avanies qu'on ne se soucie guère d'avoir à faire à un négociant de cette sorte. Les Maures, les Chinois et les Hollandais sont les seuls qui en courent le risque. Les Français avaient autrefois, dans ce pays, quelques places et de petites forteresses qu'ils ont été forcés d'abandonner. Nous n'allons plus maintenant qu'à Mergui pour couper dans les îles des bois nécessaires à Pondichéry.³⁷

– Ce pays quoiqu'on y ait récemment découvert une belle mine d'or, est donc fort misérable comme il doit arriver partout où le travail ne trouve pas sa légitime récompense. Les habitants sont aussi fort superstitieux. Les Talapoins sont fort nombreux, et assez nombreux pour se faire craindre. Ils reçoivent tous ceux qui se présentent, de manière que le royaume est rempli d'une foule d'oisifs qui vivent aux dépens du peuple et font honorer leur paresse à l'abri d'une mandille jaune. Les temples sont des asiles pour les malfaiteurs. C'est, en un mot, la nation la plus malheureuse peut-être du globe, un seul sage eut pu l'éclairer, lui donner la félicité, elle ne l'a pas produit. »³⁸

Gustave :

– « Peuple infortuné ! Pourquoi lorsque le ciel s'était plu à verser sur toi tant de bienfaits, tes institutions se réduisent-elles à un sort si triste, et le conduisent-elles à la plus cruelle des privations, en te dépouillant des plus nobles prérogatives de notre nature ! »

Le missionnaire :

– « Hélas ! Les Indes n'offrent guère quelque part que ce soit, un spectacle plus consolant pour l'ami de l'humanité ! »

Gustave :

– « Bénissons la providence de nous avoir fait naître dans un pays, dans un siècle où les douces et salutaires influences de la religion s'unissent au progrès des lumières, sous des lois qui encouragent le travail, en protégeant la propriété. Bénissons la providence qui nous a fait naître dans notre belle France, qui nous y fait jouir de l'heureux accord de l'ordre et de la liberté, qui nous a rendu un roi dont le plus beau titre sera d'avoir voulu fonder sa puissance sur les intérêts de son peuple !

– Ah ! Sans doute, l'Europe qui jadis emprunta de l'Asie les premiers éléments de la philosophie et les arts, acquittera un jour cette dette, après tant de siècles ! »

Le missionnaire :

– « Oui, ce n'est point l'amour du gain qui nous conduit au-delà du tropique, si nous allons y embrasser des frères, et non y dévorer une proie et y chercher des victimes.³⁹

– Mes amis, quel sentiment de tristesse n'éprouvai-je pas quand Poivre me fit le tableau de la puissance des Hollandais dans l'Inde, et me raconta ce qu'il avait vu dans les Moluques. »

³⁶ Manuscrit de Poivre.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

Gustave :

– « Quoi ! Ce peuple qui jouit chez lui d'une liberté sage, conquise par de si longs efforts, d'une industrie active, a pu être oppresseur dans la conquête de son commerce ! »

Le missionnaire :

– « Quelques traits vous suffiront : « Rien n'égale, me disait Poivre, la tyrannie hollandaise sur les insulaires. Ils les forcent de détruire par le fer et le feu, les riches plants dont la nature avait doté leur sol. Ce monopole n'est fondé sur aucun traité. C'est par la violence qu'ils s'efforcent de le maintenir. Jamais on ne prit tant de soins pour édifier qu'ils n'en ont pris pour détruire, et que de soins ne prennent-ils pas aussi pour faire disparaître les épiceries des lieux où ils ne peuvent seul les exploiter ! Ils ont été jusqu'à composer de fausses cartes pour faire périr les bâtiments qui viennent naviguer dans cet archipel déjà si dangereux ; »⁴⁰

M. Hubert :

– « Poivre, à l'Isle de France, a préservé nos navigateurs de ce piège et leur a donné des cartes véritables qui lui ont été fort utiles dans la recherche des épiceries. »

Le missionnaire :

– « Poivre les reçut des Espagnols qui les avaient dressés pendant qu'ils étaient maître des Moluques, et qui furent portés à lui faire ce présent par l'estime qu'ils lui portaient.⁴¹

– Les Hollandais, disait-il encore, sont entrés aux Moluques sous le beau nom de libérateurs des insulaires, ils en ont chassé les étrangers, et ont ensuite opprimé les naturels. Les îles qui produisent les épiceries étaient trop nombreuses pour qu'ils puissent les garder toutes. Celle de Gilolo à elle seule, qui a 300 lieues de tour, produit en abondance les girofliers et les muscadiers. Ils ont voulu retenir exclusivement cette culture dans leurs mains. Ils ont concentré les épiceries à Amboine et à Banda. Les girofliers ne peuvent croître qu'à Amboine, Amo, Anemo, Malsolan. Les muscadiers à Benda, Nera et Poai. Leurs forces ont leur principal siège à Ternate où il n'est pas permis d'entretenir avec les naturels un commerce honnête et lucratif. Il n'est question que d'interdire à la terre sa fécondité. Les Hollandais ont forcé les naturels à accepter un prétendu traité en vertu duquel ils s'obligent eux et leurs descendants à se sacrifier aux vues de leurs nouveaux maîtres. Ils sont contraints d'arracher de leurs propres mains les plants d'épicerie. La peine de mort est prononcée contre celui qui voudrait la moindre production de la terre ou de son propre jardin, qui vendrait seulement une livre de girofle ou de muscade. Le roi de l'île y est le premier soumis. Peine de mort et confiscation menacent aussi quiconque viendrait sur des vaisseaux étrangers acheter quelque partie de ces produits. Un pilote hollandais condamné à mort à Batavia pour ce crime et qui avait échappé au supplice, m'a confié sur les Moluques, beaucoup d'anecdotes curieuses, et des renseignements dont j'ai tiré parti. »⁴²

Gustave :

– « Montesquieu !, qui a si justement flétri la loi barbare portée en 1740 par l'Espagne sur le commerce avec l'Angleterre, quelle sentence eus-tu prononcée contre un pareil code ! »

Le missionnaire :

– « A Banca les Hollandais entretiennent des bots pour empêcher les Malais de vendre leurs denrées, mais les patrons des bots font eux-mêmes la contrebande. Lorsque deux peuplades se

⁴⁰ Manuscrit de Poivre.

⁴¹ Ibid.

⁴² Manuscrits de Poivre.

font la guerre, on envoie de Batavia des commissaires qui déploient un pavillon blanc. Les hostilités cessent, les peuplades envoient des députés, les commissaires prononcent, les coupables sont condamnés, c'est-à-dire de nouveaux impôts sont établis. Poivre est allé visiter un sergent hollandais habituellement ivre, celui-ci montre un magasin d'arsenic. – « Qu'en faites-vous ? » – « Je le vend aux Malais et surtout aux Macassars pour empoisonner leurs armes ». ⁴³ – « Que dirai-je ? », ajoutait encore Poivre, « de la manière dont ils traitent leurs esclaves, et des moyens qu'ils emploient pour recruter leurs soldats. J'ai eu la douleur de trouver environ 1500 Français dans le nombre ! Lorsque je fus conduit prisonnier à Batavia, les équipages furent amoncelés dans une petite île qui n'avait point d'eau. Maltraités, mal nourris, les prisonniers périssaient en grand nombre de faim et de maladie. Les officiers, le chirurgien, l'aumônier n'eurent pas la permission de nous visiter ... pourquoi ? On voulait nous engager à désertier. La peste et la guerre des Malais avaient réduit la garnison, on avait besoin de recrues. » ⁴⁴

– « N'attribuons point, au reste, cette cruauté à la nation hollandaise, mais à la funeste avarie, vraie mère de la tyrannie. »

En ce moment, Paul arriva de la ville, et remis à M. Hubert les papiers dont il était porteur. Il y avait joint une collection de cartes géographiques qu'il avait aussi trouvées sur le bureau.

– « Tu as eu une fort bonne idée, dit M. Hubert, cette collection arrive fort à propos. Voici précisément les cartes rectifiées que nous devons à Poivre. »

M. Hubert les déroula, et le missionnaire fit approcher de lui le jeune Camille, il lui montra en détail l'archipel des Moluques, lui expliqua la situation des différentes îles, leurs productions, montra Tidor, Morguir, Macquian, Bacquian, Miao.

M. Pernon :

– « J'ai aussi quelque part des vues de ces mêmes îles que Poivre avait lavées à l'encre de la Chine et je vais vous les chercher. Mais voici déjà bien du chemin de fait, je n'entends pas vous traiter comme les Hollandais traitèrent notre ami près de Batavia, et vous laisser mourir de faim. Je n'ai point d'épices à goûter mais un déjeuner à partager avec vous. »

Pendant le repas, le jeune Camille dévorait des yeux les cartes géographiques.

– « Vous nous direz bien quelque chose aussi de ces Philippines dont on parle si peu. »

Le missionnaire :

– « Oui ! Mon jeune ami, il n'y a ici aucun Espagnol qui m'écoute. L'Espagne d'ailleurs est moins jalouse du commerce que du pouvoir. Poivre n'était point un conquérant, la franchise et la loyauté de son caractère le firent goûter, chérir même des gouverneurs de ce pays. Les Espagnols n'ont point du moins employé pour subjuguier les Philippines, les armes et la destruction, ils n'y ont employé que les missionnaires ». ⁴⁵

Gustave :

– « L'empire de l'orgueil est-il plus doux que celui de l'avidité ? »

Le missionnaire :

– « Le sol des Philippines offre à ses maîtres la plus grande fertilité et les productions des plus beaux climats, mais l'Espagne y porte son caractère indolent. Le galion du roi qui chaque

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Ibid.

année, d'après le privilège accordé à ces îles, porte à Acapulco les marchandises de la Chine et des Indes, fournit l'occasion d'un commerce très lucratif et qui n'exige aucune industrie. L'agriculture est négligée, tout travail est dédaigné, aussi y a-t-il beaucoup de mendiants à Manille, tandis qu'on n'en voit aucun en Chine. Les Chinois s'étaient établis à Manille pour cultiver le territoire, ils y auraient fait fleurir l'industrie, on les a chassés. Le monopole des alcades et les dévastations des pirates achèvent de paralyser le commerce. Les Espagnols ont des guerres continuelles avec les Malais mahométans qui habitent Mindanao, Yolo, Macassar, etc. et rarement ils obtiennent des succès. Les Malais se vengent par de cruels ravages sur les côtes, ils enlèvent chaque année des villages entiers d'Indiens chrétiens qu'ils réduisent en esclavage.⁴⁶ Poivre pensait qu'on eut prévenu ces calamités en laissant aux naturels, leurs lois, leur gouvernement et leurs alliances, mais le triste sort du roi de Yolo, montre quelle est la politique espagnole »

M. Hubert :

– « Poivre m'a souvent parlé de ce roi de Yolo qu'il affectionnait beaucoup et qui nous a rendu de précieux services. »

Les deux jeunes gens :

– « Ah ! Dites-nous quelque chose de ce pauvre roi de Yolo ! »

Le missionnaire :

– « Voici en peu de mots ce que notre ami m'a raconté de son histoire :

L'île de Yolo est fertile, habitée par un peuple industrieux, plein de courage et d'amour pour l'indépendance. L'oiseau de paradis habite ses forêts, l'ambre gris se trouve en gros morceaux sur ses rivages, on y pêche abondamment des perles, aussi les Hollandais lui ont-ils donné le nom d'île des Perles. De nombreux éléphants, des cerfs à la peau tigrée errent ça et là. Quoique cette île ne soit qu'à six degrés de la ligne, des grains de pluie qui la rafraîchissent journellement, y entretiennent la fraîcheur et une abondance continue.

Les Maures qui l'habitent ont toujours résisté à la domination espagnole, et ont conservé leur liberté. Les jésuites haïssaient le roi qui avait toujours refusé de les recevoir. Désespérant d'asservir le pays, on accède aux instances des jésuites, on s'empare par une perfidie de la personne du prince. Ce prince était brave, fort instruit, savait fort bien l'arabe, avait des idées politiques. Il fut traité sans égard, emmené à Manille, jeté dans une prison. On fit plus, on attira sa famille, parents et parentes, en promettant de lui rendre la liberté, et en invitant ces infortunés à venir au devant de lui. On s'empare d'eux, on les condamne à être marqués d'un fer chaud et réduits en esclavage. L'audience royale protesta en vain contre cette violence. On n'osa pas cependant leur imprimer la marque, mais on les donna comme esclaves à différents particuliers. Une princesse et sa propre esclave échouèrent à la femme d'un caporal qui leur faisait exécuter les plus rudes travaux, et les accablait de mauvais traitements pour leur faire réciter le rosaire que ces pauvres femmes ne pouvaient entendre. La princesse excédée, désespérée, tua son indigne maîtresse et fut pendue. Le malheureux roi cependant manquait de tout dans son cachot. Je fus le voir, (c'est toujours Poivre qui parle), j'eus le bonheur de lui porter quelques secours, et surtout des consolations. J'espérais un moment, obtenir qu'il fût renvoyé chez lui, le gouverneur y inclinait. Je lui représentais que c'était, à part le droit sacré des gens, le conseil d'une saine politique. On se borna d'abord à

⁴⁶ Ibid.

lui permettre de sortir de sa prison. Il vint me voir plusieurs fois, il me prit en amitié. Il m'apprit mille choses intéressantes, - sur le commerce de son pays, - sur les productions de cet archipel qui, situé entre Bornéo et les Moluques, nous était alors entièrement inconnu, et que les Hollandais mêmes, connaissaient moins qu'on ne le suppose, - sur les intérêts des divers princes malais. Il me remit une note des marchandises qu'on pourrait tirer de son île et sur celles qu'on y pourrait porter avec avantage. Il me promit que s'il rentrait jamais dans son royaume, il me prouverait toute sa reconnaissance en servant les intérêts de mes compatriotes. »⁴⁷

M. Hubert :

– « Il recouvra son royaume en effet, et fit le meilleur accueil aux Français qui lui portèrent des lettres de son ancien bienfaiteur. »

Camille :

– « Pussions-nous trouver ses successeurs libres encore ! Le souvenir de Poivre ne sera pas perdu à Yolo.

Le missionnaire :

– « Vous voyez, mon cher Camille, cette île sur la carte ! C'est la grande Mindanao qui a 260 lieues de circonférence, sur les rivages de laquelle on pêche des perles et des balates, qui réunit toutes les productions des contrées de l'Orient, le cacao, la cire, l'indigo, l'ébène, le coton, le rotin, toutes les plantes exotiques y sont réunies. Elle est partagée en plusieurs souverainetés, les Malais mahométans en occupent une partie et désolent les côtes des Philippines. Les nègres en habitent une autre région et sont fort doux. Les sujets de l'Espagne sont chrétiens. Quelles immenses richesses ne tirerait pas de cette île toute autre nation que celle qui y est établie.⁴⁸ La capitale de cette île est la superbe Sambuagan parée de riches vergers où croissent les cocotiers, les cacaoyers, les bananiers, ces deux dernières espèces alternativement plantées. On assure que le riz y produit 150 et jusqu'à 200 pour un. Poivre obtint que le commandement de cette colonie fut donné à son ami Oscotte qui l'y reçut ensuite et seconda avec zèle tous ses desseins. Voilà Bohol, île très peuplée qui donne de bons soldats et de bons ouvriers. Voilà Paragoa, entourée de petites îles, dont la partie méridionale a conservé son indépendance, elle donne du nacre, on y pêche des perles. Enfin la petites île de Basilan, que les Espagnols appellent, à cause de l'excellence de ses fruits, le jardin de Sambuagan. »⁴⁹

– « En terminant cette description, Poivre me disait : Voilà trop de vastes, riches et superbes colonies pour une seule nation telle que la nation espagnole. »⁵⁰

M. Pernon :

– « Eh ! Pourquoi ne la soulagerions-nous pas d'une portion de ce fardeau ? J'entends par une transaction amicale, car l'Espagne est intéressée à ce que nous ayons une marine qui puisse un jour, unie avec la sienne, balancer une commune rivale. Et obtiendrons-nous une marine sans colonies ? »

M. Hubert :

– « On dirait, mon cher M. Pernon, que vous avez habité Bordeaux ou Nantes. »

⁴⁷ Extrait des manuscrits.

⁴⁸ Manuscrit de Poivre.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

M. Pernon :

– « Mon ami, depuis que nous vivons sous un régime constitutionnel, nous nous mêlons tous un peu de haute politique, mais surtout nous sentons tous que nous avons des intérêts communs, nous nous accoutumons à les connaître. »

M. Hubert :

– « Mon cher, en supposant que ces concessions nous fussent faites, (je crois avec vous qu'elles ne seraient point de la part de L'Espagne un sacrifice, mais un calcul bien entendu.), où serait le point de relâche pour nos expéditions ?

– ah ! On a bien vu ce qu'on faisait en nous demandant l'Isle de France ! »

Le missionnaire :

– « Moi, je ne mêle point de politique ; j'aurais bien aussi quelques idées là-dessus, je pourrais vous dire, par exemple, que les Malais, cette nation si féroce et si sombre, se gouverne par des lois féodales, comme notre Europe du moyen âge, elle a ses idées de chevalerie, ses grands et petits vassaux, les paysans y sont serfs⁵¹... mais j'ai encore quelque chose à raconter au cher Camille des observations de Poivre sur les colonies des Portugais. »

Camille :

– « Et sur Pondichéry. »

Le missionnaire :

– « Sans doute ! Mais que seront nos récits ? Pourrons-nous le rendre à son ancienne importance ?

– Voici jeune Camille, une seconde note, c'est celle des plants d'arbres et d'arbustes que Poivre rapporta des Philippines à l'Isle de France.

– Poivre n'eut pas moins à se louer des Portugais que des Espagnols. L'évêque et le gouverneur de Timor qu'il avait précédemment connus à Macao, le reçurent dans cette île avec beaucoup d'empressement. Le prélat eut avec lui de longs entretiens sur l'histoire naturelle du pays ; il observa le commerce qu'y font les Portugais et les Hollandais, toutes les productions du sol et celles qu'on y apporte du dehors.

– Timor est divisé en deux Provinces, l'une est Belos, l'autre est Servian qui porte le titre magnifique d'Empire ! L'empereur s'était réfugié chez les Hollandais qui l'avaient exilé à Ceylan, ils avaient aussi pris son fils ; ils enviaient aux Portugais cette colonie.⁵²

– « Lorsque les Hollandais enlevèrent Malacca aux Portugais, les habitants qui étaient catholiques, abandonnèrent leur patrie, emmenèrent avec eux femmes, enfants et quelques religieux dominicains ; après avoir erré d'îles en îles, ils s'établirent à Solor ; les naturels les reçurent bien, adoptèrent leur culte. La partie habitée par les Larancontains, descendants des anciens réfugiés de Malacca, est gouvernée par un prince malais, le [*Tennente*] qui y représente le roi du Portugal ; l'autre a conservé son [*Roja*]. Quelques années après, les deux peuples soumirent Timor, obligèrent les deux rois à se faire chrétiens, et on convint que l'île relèverait du roi du Portugal.⁵³

– Solor n'est arrosé que par des pluies abondantes il est vrai, et produit cependant le riz, le maïs, les patates, les giromons, le coco, l'aracque, les bananes, les mangues, les oranges, le citron ; on y remarque le chou des Moluques ; on y voit croître le palmier, le bambou, le

⁵¹ Ibid..

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid.

pignon de l'Inde, l'arbre de [*copo*], excellent pour les embarcations, le grenadier, le jacca, le cannelier sauvage, le tamarinier, le frangipanier et le momoncou ou arbre immortel ; les métis portugais y ont introduit la vigne et le figuier d'Europe.⁵⁴ Le commerce s'y fait par échange ; il y a cependant une espèce de monnaie courante ; elle est formée de pardos d'or qui ne sont que des navettes d'argent doré et que chacun fabrique comme il l'entend.

– Les royaumes de Congo et d'Angola ne fournissent guère au commerce portugais qu'une bien triste exportation, les esclaves. Les Portugais ont étendu leurs alliances jusqu'à 200 lieues dans les terres, funestes et perfides alliances ! Car ils fournissent à ces prétendus alliés, les armes et les munitions pour entretenir les guerres et acquérir les prisonniers. Comme le droit établi par le roi de Portugal sur les vaisseaux négriers est le même, que le navire soit vide ou plein, on trouve une économie à entasser dans le même bâtiment le plus grand nombre possible d'esclaves ; on les serre les uns contre les autres, comme une marchandise morte ; plusieurs périssent dans la traversée, faute d'air et de mouvement. Le pays est presque inhabitable à raison de la chaleur et de la sécheresse, mais le lucre de ce commerce odieux y attire cependant un concours d'Européens. Tous les ans les Portugais portent alors au Brésil 3.000 nègres. Dans le commencement de leur colonisation, ils en portaient de 7 à 8.000. Les capucins et les jésuites sont établis à St Jean de Luanda ; les premiers sont pauvres et étendent leurs missions dans les deux royaumes et les seconds sont riches, ont près de leur maison une grande nègrerie et font le commerce des nègres. Le pouvoir des rois du pays est le plus absolu despotisme. Les habitants adorent un mauvais esprit ; quelques-uns ont pris pour objet de leur culte, les bêtes féroces, mais surtout le buffle sauvage.⁵⁵ »

Le jeune Gustave :

– « Faut-il s'en étonner puisque la puissance ne se montre à eux que sous des formes si cruelles ? »

M. Hubert :

- « Heureusement le terme de cet horrible trafic est arrivé. Le Portugal tirera aujourd'hui de ses colonies, si longtemps négligées par la métropole, de bien plus grands avantages, dans la détermination que le roi a prise de transporter au Brésil, le siège de son gouvernement. »

Le missionnaire :

– « Telle est mes amis, la substance des principales observations que j'ai recueillies de notre ami, sur ses voyages tant à la côte d'Afrique que dans l'Inde. Je n'ai point suivi l'ordre des dates auxquelles ces observations furent faites ; je devais à la curiosité du jeune Camille de lui présenter plutôt les résultats principaux, suivant l'ordre le plus propre à les lier entre eux. J'espère d'ailleurs que le journal de Poivre sera imprimé quelque jour. Lors de la seconde relâche à Pondichéry, il concevait encore les plus fâcheux présages sur les affaires de la Compagnie des Indes. Elle doit succomber, disait-il, et je m'étonne qu'elle ait résisté jusqu'à ce jour, d'après la manière dont les affaires sont conduites. Je fus témoin, me dit-il encore, en 1745 de la belle victoire qu'en ces mêmes lieux le brave La Bourdonnais remporta sur les Anglais, et de la glorieuse prise de Madras. Mais je fus témoin aussi de la fatale mésintelligence qui éclata entre Dupleix et lui, et qui nous fit perdre tous le fruit de ce succès.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Manuscrit de Poivre.

Elle nous fit plus mal encore que la tempête. Quelle force n'eussent pas eue alors les Français s'ils fussent restés unis. »⁵⁶

M. Pernon :

– « Vous savez que La Bourdonnais à son arrivée en France fut mis à la Bastille. »

Le missionnaire :

– « Oui, mais plus heureux que mon ami Lally, il fut justifié de son vivant, et l'on n'attendit pas que la voix éloquente d'un fils, forçat de réhabiliter sa mémoire. »

M. Hubert :

– « Poivre estimait beaucoup La Bourdonnais, dès son premier voyage à l'Isle de France, il jugea quel brave marin, administrateur non moins habile, était le vrai créateur de notre colonie. »

Le missionnaire :

– « Poivre avait eu aussi à se plaindre des refus de Dupleix pour les pressants besoins qu'il avait éprouvés pour remplir sa mission.⁵⁷

– Quel succès espérer, disait-il, de nos établissements à Pondichéry, sous le rapport du commerce, lorsqu'ils sont en même temps des établissements militaires, lorsque les guerres s'y perpétuent sous de faux prétextes, et dans la réalité pour des intérêts privés dont l'avidité des riches est le secret, lorsque les cultivateurs et les ouvriers tremblent sous le fer de nos soldats, de nos alliés, de nos ennemis, lorsqu'enfin les gouverneurs veulent être guerriers et marchent tous à la fois ? Ces choses ne peuvent s'accorder, et la vieille Europe n'entend pas ses vrais intérêts dans la direction de ces colonies pour lesquelles elle dépense tant de trésors et fait verser tant de sang !⁵⁸ Depuis plus de deux siècles, l'Europe inquiète ne cesse de pousser hors de son sein ses propres enfants pour les envoyer cultiver et ravager des terres lointaines et étrangères. Ces émigrations viennent fondre comme des orages et se dissipent comme eux. Ce qui échappe aux influences meurtrières des climats va chercher des nègres pour la culture des champs et l'exploitation des mines. Notre cupidité passe ainsi en Afrique et dépeuple encore cette partie du monde. L'agitation de l'Europe se communique par toute la terre, elle porte le trouble chez les nations de l'Asie, elle fatigue notre planète entière. Il est facile de prévoir que les petites nations européennes qui ont la folie de vouloir posséder des empires dans les autres parties du monde finiront par se détruire elles-mêmes à force de s'étendre. »⁵⁹

Les trois vieillards conversèrent longtemps sur ce grave sujet, M. Hubert fit remarquer que l'expérience, déjà, commençait à justifier les vues de Poivre, cependant, disait M. Pernon, les colonies sont devenues indispensables à notre marine, à notre commerce, à nos manufactures et à divers genres de consommations que nos mœurs ont placés presque au rang des premiers besoins.

– « Sans doute, reprit M. Hubert, mais il s'agit de savoir quel est le meilleur système pour former et administrer des colonies. Là-dessus, il développa ses propres idées : Ne peut-on obtenir les mêmes résultats en substituant les alliances aux conquêtes, en portant à des pays

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Note transcripteur : Cette phrase du brouillon n'est plus présente dans la version définitive.

⁵⁸ Manuscrits de Poivre.

⁵⁹ Ibid.

étrangers la civilisation au lieu de la destruction et de l'esclavage. Voyez la marche que les Anglais suivent en silence dans l'Océan Pacifique ! Voyez les résultats que déjà ils ont obtenus. »

Il s'étendit beaucoup sur ces idées, et le vieux missionnaire tomba entièrement d'accord avec lui. «Je vois, disait-il, que la vraie politique ne diffère pas plus de la morale, que la morale de la religion.

Les Français, dit M. Pernon, sont peut-être, par leur caractère, la nation qui peut le mieux suivre et faire réussir un système semblable, et dans la situation présente, elle est peut-être celle aussi à laquelle il convient le mieux de l'embrasser.

M. Pernon fit apporter la collection de dessins que Poivre lui avait donnée, on passa la soirée à les examiner et à écouter les explications qu'y joignait le missionnaire.

Troisième journée.

Je vous propose aujourd'hui, mes amis, une promenade qui ne vous sera pas désagréable, dit le lendemain matin, M. Pernon, à ses deux vénérables hôtes, je vous conduirai à la Fréta. Cette maison appartient aujourd'hui à Mme de Grigny dont l'obligeance permet de la visiter.

Comme on se disposait à partir, Paul s'approcha de M. Hubert ; celui-ci lut son désir dans ses yeux, et lui permit de venir. Apportez-nous ce portefeuille lui dit M. Pernon.

Camille et Gustave précédèrent pour obtenir l'entrée de la maison ; elle fut accordée, Mme de Grigny était absente. Cette habitation était simple, mais élégante et commode. M. Pernon fit asseoir ses deux amis sur un banc de gazon, auprès d'un parterre orné d'un grand nombre de plantes exotiques.

C'est ici, dit M. Pernon, que notre ami vint se consoler de ses longues fatigues, dans une vie obscure et paisible et se consoler surtout d'avoir vu trop souvent le fruit de ces mêmes fatigues s'évanouir par des contrariétés de tous genres, par la faute de ceux-là même qui semblaient être les plus intéressés à le seconder.

Combien d'obstacles n'éprouva-t-il pas, dit M. Hubert, pour apporter et faire parvenir à l'Isle de France, les plants d'épicerie qu'il avait recueillis avec tant de peine. Avec quel dédain ces présents ne furent-ils pas reçus par plusieurs d'entre nous ! Quelle négligence ne mit-t-on pas à les faire fructifier ! Je sortais à peine de l'enfance, lorsque Poivre arriva dans notre île, le 8 juin 1755. Bien après, nous eûmes le malheur de perdre notre gouverneur M. Bouvet. Poivre partit pour revenir en France et visiter dans sa route Madagascar.

M. Pernon :

– « Il y séjourna du 4 mai au 6 septembre 1756, fut pris par les Anglais le 23 décembre, conduit à Cork en Irlande, là, quoique captif, il pu encore rendre un service à la patrie. Reçu avec bienveillance par les Irlandais, au double titre de catholique et de Français, il obtint la communication d'une note où étaient indiquées toutes les croisières projetées contre notre commerce, Poivre arriva en France le 22 avril 1757. »

Camille :

– « Et la note ? ... »

M. Pernon :

– « Poivre la remit aux bureau de la marine. »

Camille :

– « Quel précieux avis ! »

M. Pernon :

– « Il fut négligé, et nous perdîmes près de 10⁶⁰ mille matelots. »⁶¹

Camille :

⁶⁰ Note transcripteur : un « 10 » semble remplacer un « 4 »

⁶¹ Manuscrit. L'anecdote est adoucie, Poivre l'a remis en main propre au ministre ; il était alors devant son miroir, occupé à sa toilette. Voilà le fait, mais il est inutile de le laisser à l'impression.

– « Quelles actions de grâce dut lui rendre la Compagnie des Indes pour 9 années de travaux et de périls ! »

M. Pernon :

– « Dès son arrivée, Poivre se rendit à la direction de la Compagnie ; mais il n’obtint de réponse que cinq mois après, en septembre. »

Camille :

– « Et quelle fut la réponse ? »

M. Pernon :

– « Qu’on n’avait aucune connaissance de ses opérations aux Indes. »

Camille :

– « Et sa correspondance ! »

M. Pernon :

– « Elle était renfermée dans un carton avec les journaux, les mémoires et les diverses pièces qu’il avait chaque année adressés à la Compagnie.

– M. David vivait encore, il fut chargé de faire un extrait de tous ces documents et d’en présenter un rapport.

– Poivre rendit ses comptes et termina par les paroles suivantes : La possibilité de se procurer des plants d’épicerie fines est démontrée, et la facilité d’y parvenir mérite sans contredit, toute l’attention de la Compagnie. Qu’elle examine de bonne foi par quels défauts sa première expédition a manqué d’avoir son plein effet, qu’elle en écarte les causes, qu’elle fasse exécuter ses ordres en y donnant elle-même une attention suivie, et alors elle pourra compter sur une réussite certaine de ses projets.

– [Deux ans il resta atteint d’une sorte de disgrâce.]⁶² Il resta à peu près oublié, mais M. Bertin en arrivant au ministère de la Marine lui fit accorder une gratification, et lui adressa, ce qui avait bien plus de prix, les témoignages de la satisfaction du Roi.

– Du reste le mérite de ses travaux était depuis longtemps apprécié par les hommes éclairés ; en 1754⁶³ l’Académie Royale des Sciences l’avait nommé son correspondant, et le célèbre Jussieu regardait sa correspondance comme une des richesses de l’académie. Le Jardin du Roi voyant croître des plantes envoyées par lui, les savants les plus distingués lui donnèrent à l’envi, des preuves de leur estime ; plusieurs devinrent ses amis particuliers ; l’Académie de Lyon à son arrivée le nomma l’un de ses membres ; notre Société d’Agriculture le choisit pour son directeur. Presque méconnu de ceux qu’il avait servis avec tant de zèle, il goûta dans le temple de la science un triomphe pacifique que ne troublaient aucun souvenir, aucun sentiment amer. Oh ! Mon noble ami ! Je me rappelle encore ce jour où tu rentras dans ta ville natale, ce jour où, avec ta respectable mère, ton frère, ta belle-sœur, modèle de toutes vertus, avec mon vieux père, avec un concours de bon citoyens, nous allâmes au devant de toi, où je te vis pour la première fois ! Tu n’avais pas encore 40 ans ! Et cependant que de choses déjà tu avais vues, que de choses tu avais faites ! Je te vois encore tel que tu étais dans ce jour qui ne s’effacera jamais de mon cœur ! Ta physionomie était douce et calme, elle exprimait la bonté et la bienveillance ! Tes yeux noirs étaient pleins de vivacité, ta taille était élevée, une dignité naturelle régnait dans ton maintien ; la noblesse de ton âme se peignait dans tes traits ;

⁶² Note transcripteur : Cette phrase du brouillon n’est plus présente dans la version définitive.

⁶³ Sa nomination est du 4-7-1754.

la simplicité et la modestie s'y peignaient avec elle. Et lorsque ta vénérable mère te pressa contre son cœur, en versant des larmes de joie, lorsque tes parents te serraient dans leurs bras, lorsque nous t'entourions, t'accompagnions, fiers de te posséder, lorsque tu fus conduit dans ces lieux, dans cette retraite que t'avait préparée la tendresse maternelle, lorsque tant de douces et tendres affections vinrent t'environner après de si longues fatigues, quels honneurs auraient valu pour toi, ces moments plein de charmes ! ... »

Ici l'émotion qu'éprouvait M. Pernon le força d'interrompre : ses regards rencontrèrent ceux des deux vieillards, ils étaient humides de pleurs.

– « Hélas ! – dit le missionnaire – je retrouve aussi ma terre natale, mais je n'y retrouve pas ceux qui me furent chers ! J'y arrive inconnu ! Je retrouve ma terre natale, mais n'y cherche qu'un tombeau ! »

– « Je ne la reverrai plus – dit M. Hubert – cette belle île qui m'a vu naître ! Mes amis, au milieu de vous, en France, j'aurai cependant une patrie..... ! »

Camille serra fortement la main de son frère :

– « Ce jour aussi lura pour moi, lorsque mon frère viendra me recevoir à mon retour dans ces lieux. »

– « Et moi aussi, repris Gustave, je te préparerai une retraite, ou plutôt, tu partageras la mienne. »

Le nègre Paul avait entendu ces discours, il sanglotait appuyé contre un arbre et répétait ces mots de son maître : une patrie, une patrie ...

– « Pour moi – reprit M. Pernon – dès cet instant, la première ambition de ma vie, Poivre, cher Poivre, fut d'obtenir ton amitié ! Ta belle-sœur avait amené avec elle au devant de toi, sa petite nièce ;⁶⁴ elle te considérait comme un de ces héros dont elle lisait les récits dans l'histoire, et l'admiration naïve de cet enfant te faisait sourire.

– Quel contraste entre la nouvelle existence de Poivre et celle qu'il avait connue pendant 20 ans ! Quel calme succédait à tant d'activité ! Eh ! bien, on eut dit qu'il n'y avait rien de changé pour lui, qu'il était accoutumé à cette vie uniforme et paisible. Rien ne montre mieux quelle était l'élévation de son âme, rien ne montre mieux en lui, le caractère du vrai sage.

– Son cœur était resté calme au milieu de la vie plus agitée, il sut rendre active et féconde l'époque de sa retraite. »

Le missionnaire :

– « Tel est le propre, mes amis, des hommes supérieurs. Le repos n'est pour eux qu'une autre manière d'agir et d'être utiles. »

M. Pernon :

– « Je pourrais vous citer mille traits du désintéressement de Poivre ; mais il nous était connu ; il revint peu riche et sa mère dut contribuer à l'achat de sa modeste maison ; C'est là qu'il vint résider. Il y partageait son temps entre l'étude, la culture d'un jardin qui faisait ses délices, et celle de quelques arpents de terre où il essayait des améliorations agricoles.

– Poivre réunissait les connaissances les plus variées sur l'histoire naturelle, l'agriculture, les manufactures, le commerce, il n'avait négligé pendant le cours de ses voyages, aucun moyen de les étendre ; il y cherchait constamment des résultats utiles. A son retour parmi nous, il

⁶⁴ La jeune Françoise Robin.

cherchait à les faire fructifier, pour l'avantage de son pays. Combien de mémoires intéressants n'a-t-il pas communiqués aux deux sociétés qui l'avaient appelé dans leur sein. Vous connaissez ceux qui ont été publiés sous le nom des *Voyages d'un philosophe* ; vous aurez été surpris qu'une vie aussi active eut permis à Poivre d'acquérir un talent d'écrire aussi remarquable par la précision, la clarté, le nerf. Qu'en pense notre jeune Gustave ? »

Gustave :

– « C'est que le style n'est que le miroir de la pensée, sans doute, et d'après ce que vous m'avez dit, toutes les idées de Poivre étaient justes ; elles naissaient d'une instruction positive, la rectitude de son esprit donnait de la franchise à son expression et la multitude de faits qu'il avait observés lui fournissait cette abondance de vues qui frappent dans ses écrits. »

M. Pernon :

– « Parmi les divers mémoires de notre ami, lus pour la plupart aux deux académies, j'en ai remarqué plusieurs dans l'intérêt de nos manufactures. Il fit ici, à la campagne, des essais très heureux sur la manière de tisser la soie comme celle de Nankin dont on avait alors un absolu besoin pour les gazes et les blondes, et il décrivit ce procédé ; il indiqua la manière dont les Indiens des côtes de Malabar et de Coromandel préparent et teignent les toiles de coton que nous nommons perses ; celle de teindre le fil de coton en rouge d'Andrinople ; il traita de la teinture en général, de celle des Égyptiens, de la peinture à l'huile, de la fabrication de la porcelaine, écrivit sur la soie, sur l'alkali naturel de l'Inde⁶⁵, etc. Vous pouvez m'en croire, mes amis, ce n'est pas ici un éloge académique que je prononce, ce ne sont pas des maximes spéculatives, c'est dans mes propres fabriques, c'est par moi-même, que j'ai expérimenté l'utilité de ses conseils, et je vous assure que je lui dois beaucoup. »

M. Hubert :

– « Pour moi, j'ai, mon ami, le projet d'acheter dans ces environs, comme vous le savez, une propriété rurale, j'espère que vous me ferez profiter aussi des conseils de Poivre sur l'agriculture française. »

M. Pernon :

– « Je pourrais commencer par les défrichements, une partie de ce que Poivre disait justement alors, se trouve par l'effet des circonstances, sans application aujourd'hui. »

M. Hubert :

– « Comment cela ? »

M. Pernon :

– « Par un arrêt du Conseil du 16 août 1761, le Roi avait affranchi pour dix années de toute imposition royale, les terres qui seraient nouvellement défrichées et mises en valeur. Poivre, en appréciant tout ce que cette détermination avait de sage et de paternel, montra qu'elle ne peut atteindre son but si l'on n'étend l'exemption aux dîmes noales, aux quartines, au champart, au terrage. »

Gustave :

– « Qu'est-ce que c'est que tout cela ? »

M. Pernon :

– « C'était alors la dîme en nature remise au clergé, et des droits en faveur des seigneurs, ils se levaient sur le produit brut. La quartine était un droit de la 4ème ou 5ème gerbe prise sur la

⁶⁵ Sujets de divers mémoires.

récolte d'un terrain défriché. Poivre calculait qu'en certains lieux par ces prélèvements, le cultivateur qui défrichait perdait 70 pour cent de son capital. C'est une vérité reconnue, disait-il, que les terres ne rapportent pas en raison de leur fertilité naturelle, mais en raison de la liberté dont elles jouissent et des avances que le propriétaire fait pour leur culture ; celles des propriétaires riches et privilégiés rapportent ordinairement la moitié plus que celles du voisin pauvre, et sans privilège. Tandis que le Roi exhorte ses peuples à mettre de nouvelles terres en valeur, les décimateurs et les seigneurs particuliers, attachés à leurs droits, s'opposent de fait, à des intentions si bienfaisantes. L'exercice de ce droit est un arrêt plus fort qui ordonne aux terres de rester en friche. Le Roi peut faire cesser les obstacles. Protecteur des droits qui peuvent concourir au bien public, et modérateur de ceux qui lui nuisent, Sa Majesté trouve dans sa souveraineté le pouvoir de ramener tous les intérêts particuliers au bonheur commun de la Patrie. »⁶⁶

Gustave :

– « Ah ! Si Poivre vivait encore, il bénirait la charte, il serait constitutionnel. »

M. Pernon :

– « Sans doute, et on voit par mille passages de ses écrits qu'il avait appelé de ses vœux les grandes institutions que nous devons à la sagesse du Roi. Poivre, d'ailleurs, était bon français et homme de sens. »

M. Hubert :

– « Ah ! Quand les colonies auront-elles aussi leur charte. »

M. Pernon :

– « L'amendement des terres, l'éducation des troupeaux, le croisement des races, les ruches, la destruction des insectes⁶⁷, les moindres détails de l'agriculture occupaient notre ami. Il avait dressé une nomenclature des plantes que renferment les prairies de la Prévalais, déterminé les caractères de celles qui fournissent la soude d'Alicante, fait connaître la culture que le mûrier reçoit en Cochinchine et ailleurs, indiqué les oiseaux qu'on pourrait tirer de Manille pour détruire les insectes et pour nourriture, il nous faisait l'éloge d'une plante appelée Chiasa qu'il avait apporté au jardin du Roi et qui y avait été cultivée avec succès. Il pensait qu'elle réussirait dans les sables de nos provinces du Midi. Elle a un mordant précieux pour fixer les couleurs sur les toiles. »⁶⁸

Le missionnaire :

– « Je retrouve en tout cela mon compagnon de l'Inde. »

M. Pernon :

– « Il nous a donné aussi bien des suites de ses voyages, et si j'osais, je pourrais joindre encore quelque supplément à vos intéressants récits. »

Le Missionnaire :

– « Je le crois, nul homme n'était moins empressé que notre ami de montrer ce qu'il savait ; il fallait qu'il y fut provoqué et en quelque sorte contraint par une application utile. Voyons, M. Pernon, faites le supplément de mes voyages ! »

M. Pernon :

⁶⁶ Manuscrit de Poivre.

⁶⁷ Sujets de divers mémoires.

⁶⁸ Ibid.

– « Poivre nous racontait comment les Hollandais de l'île de Ceylan récoltent et préparent la cannelle. Le cannellier croît naturellement dans toutes les forêts de cette île, mais sa récolte est fort dispendieuse. Les Hollandais ont imaginé de la faire avec économie. Ils emploient les Chiolias, voulez-vous savoir, mes enfants, le sort de ses pauvres Chiolias ? »

Les deux jeunes gens :

– « Ah ! Oui, dites-nous quelque chose de ces pauvres Chiolias ! »

M. Pernon :

– « Eh bien ! Voici ce que Poivre nous racontait : Les Hollandais ont trouvé ce petit peuple établi à Ceylan, où il avait été transplanté de la côte de Coromandel ; ils l'ont réduit en esclavage et soumis à faire gratuitement deux fois l'année, la récolte du cannellier à leur profit. Ces malheureux essuient pendant ce travail la plus cruelle incommodité, tant par l'insalubrité de l'air que par la piqûre des innombrables sangsues qui peuplent les forêts de Ceylan. Ces pauvres Indiens ne peuvent avoir rien en propre, les lois de la Compagnie les soumettent aux peines les plus atroces s'ils quittent le lieu de leur naissance, et en effet, il ne serait pas facile de les remplacer, on ne trouverait guère de gens qui voulussent en faire autant. Il y a plus, toute autre profession leur est interdite, il ne leur est pas permis d'enseigner aucun métier à leurs enfants ; ils sont obligés de vivre sous les yeux des Hollandais, sous la portée de leurs canons. Là, on leur a assigné un petit territoire qu'il leur est permis de cultiver pour vivre, mais sans posséder, sans pouvoir s'éloigner. »⁶⁹

Les deux jeunes gens :

– « Pauvres Chiolias ! Pauvres Chiolias ! »

M. Pernon :

– « Un jour, nous assistions Poivre et moi à un excellent dîner, dans l'une des meilleures maisons de Lyon, j'étais assis à côté de lui, il me paraissait triste et rêveur. Qu'avez-vous, lui dis-je. Je pensais involontairement, à tout le sang qu'a fait répandre le luxe de nos tables, à tous les crimes qu'il a fait commettre dans le sein de nos villes opulentes, nous jouissons des productions des quatre parties du monde, sans réfléchir combien elles ont coûté à l'humanité. Ces épicereries dont nous assaisonnons nos mets, que de larmes n'ont-elles pas fait verser aux insulaires des Moluques et de Ceylan ! Le sucre, le café, le cacao sont achetés par la dévastation du nouveau monde, et il a fallu la réparer par une atrocité nouvelle en enlevant ses habitants à l'Afrique, pour les livrer à l'esclavage.⁷⁰

– Si du moins, continua-t-il, on savait tirer de ces colonies acquises à un tel prix, tout le parti qu'elles peuvent offrir ! Mais le tabac exotique, par exemple, que nous achetons des colonies anglaises réussirait fort bien dans les nôtres. Mais le poivrier qui exige si peu de culture, n'a pas encore été introduit dans nos colonies d'Amérique où se trouve pourtant dans les forêts, l'arbre immortel qui lui sert de soutien, et cependant le commerce du poivre sur la côte de Malabar est ruineux et [ne] se fait que les armes à la main. »⁷¹

M. Hubert :

– « Les vues de notre ami ont été remplies, il a importé lui-même, cette plante ensuite à l'Isle de France ; sa culture a été enfin essayée à Cayenne. »

M. Pernon :

⁶⁹ Mémoire sur le cannellier.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Mémoire sur le poivrier.

– « Poivre nous a décrit les diverses espèces de cotonniers et leur culture. L'aréquier, espèce de palmier dont les noix sont une grande consommation de la Chine et de l'Inde. Une foule d'autres plantes, arbres et arbustes utiles de la Chine, de l'Inde et des archipels qu'il avait parcourus, les animaux qui les habitent, les oiseaux qui en peuplent les forêts.⁷² Il nous a donné en particulier une notice sur le cadou ou mirobolanier, bel arbre dont la noix est employée dans les Indes à la médecine et à la teinture. Un mémoire sur les collections d'histoire naturelle qu'on peut se procurer en Chine, à Java. Dans ses nombreux travaux, ses vues se dirigeaient toujours sur les avantages du commerce.

– En rendant compte à la société d'agriculture de Lyon, d'un mémoire de M. Valernod, sur les moyens de rendre la navigation du Rhône plus aisée et moins dispendieuse, Poivre s'étend sur les avantages du commerce et sur les moyens de le faire fleurir. La libre circulation au dedans, la liberté des échanges au dehors, jusqu'aux contrées les plus lointaines, telles sont à ses yeux les deux conditions fondamentales pour obtenir ce succès. Lyon est admirablement situé pour jouir de ce bienfait des communications, par sa situation au confluent de deux rivières. Le commerce intérieur d'un état, dit-il encore, dépend de l'aisance de l'habitant, et de ce qu'on appelle le petit peuple. C'est la multitude qui consomme, et ce sont les consommateurs qui alimentent le commerce.⁷³ Partout, il a exprimé les mêmes principes. »

Le jeune Gustave :

– « On reconnaît le véritable ami de l'humanité dans cette sollicitude pour le bien-être des conditions obscures ! Ah ! Sans doute, Poivre n'aurait pas voulu les priver de la condition la plus nécessaire pour obtenir ce bien-être et le goûter : un degré d'instruction convenable. »

M. Pernon :

– « En effet. Les hommes, disait Poivre, naissent tous égaux ; tous frères suivant l'ordre de la nature et de la religion, les principes de l'éducation doivent leur être communs ; créés sur la même image du grand maître qui les chérit également, ils doivent apprendre par les mêmes leçons que l'hommage du cœur est seul digne de lui, que leur existence faible et momentanée vient de lui et reste sous sa main toute puissante, que lui seul est à craindre, le vice seul haïssable, la vertu seule digne d'estime. Tous doivent avoir les mêmes principes d'humanité et de bienfaisance, être instruits de ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs parents, à la Patrie, aux hommes qui sont leurs frères. Connaître la dignité de l'homme, ses obligations et ses droits. »⁷⁴

Le jeune Gustave :

– « Ah ! S'il vivait encore, il détromperait le maire de ... qui se refuse à laisser établir dans sa commune une école d'enseignement mutuel de peur que les pauvres paysans ne sachent lire et écrire. »

M. Pernon :

– « Mes amis, Gustave est très zélé pour l'enseignement mutuel, vous ne savez pas ce que c'est, mais bientôt vous en entendrez parler. »

Le missionnaire :

– « Je le connais fort bien, mon cher M. Pernon, Poivre et moi, nous avons vu ce mode d'enseignement en pratique depuis longtemps chez les Indiens. Nous en avons remarqué

⁷² Sujets de divers mémoires.

⁷³ Manuscrit.

⁷⁴ Rapport de Poivre sur le mémoire de M. Perrache relatif à l'éducation.

l'heureux effet. Un ministre anglican que je vis à Madras, il y a vingt ans, m'annonça le projet de transporter cette méthode en Angleterre. »⁷⁵

M. Pernon :

– « Poivre s'affligeait des vices de l'éducation publique qui existait de son temps. Plusieurs sages, disait-il, désespérant de pouvoir renouveler la génération déjà formée, ont tourné leurs vues et leurs espérances du côté de la génération naissante. Le plan suivi jusqu'à ce jour leur a paru défectueux par cela seul qu'il a été suivi pour l'éducation d'une multitude sans mœurs ; ils ont espéré qu'une meilleure méthode d'instruction ferait des hommes meilleurs. »⁷⁶

Gustave :

– « Voilà précisément ce que nous disons aussi. »

M. Pernon :

– « Poivre pensait que l'éducation paternelle qui est dans l'ordre de la nature, est préférable à toutes les autres, et il s'appuyait sur l'exemple de la Chine. »

Gustave :

– « C'est sans doute qu'en Chine, tous les pères sont eux-mêmes instruits. L'autre jour, un bon villageois que j'engageais à envoyer ses enfants à l'école me répondit, je ne sais ni lire, ni écrire, qu'ont-ils besoin d'être plus savants que moi ? »

M. Pernon :

– « De même que Poivre désirait voir l'aisance répandue dans la classe inférieure, il y désirait aussi voir répandre l'instruction dans un gouvernement fondé sur des lois, disait-il, où le prince ne forme qu'un corps avec son peuple, on ne peut trop conserver la pureté des mœurs et répandre les lumières, car la corruption des classes inférieures porte insensiblement des vapeurs contagieuses qui s'étendent aux classes les plus élevées. »⁷⁷

– Si le chef et toutes les classes de citoyens, disait-il encore, ne prennent pas un intérêt également vif au bien et à l'honneur de la Patrie, on verra bientôt la faiblesse et l'esprit de vertige s'emparer de l'administration, la ruine de l'état est certaine.

– Il revenait fréquemment sur cette matière, dans les entretiens que nous avons ensemble, lorsque nous [nous] promenions sur les bords de la Saône ou dans son jardin.

– Le pouvoir arbitraire, disait-il, est le terme extrême de la corruption du gouvernement ; c'est le mal auquel on a voulu remédier en établissant un gouvernement.

– Toute société dans laquelle l'intérêt du prince est différent de celui des sujets, est un monstre dans l'ordre politique ; une telle société ne peut avoir d'existence solide. »⁷⁸

Gustave :

– « J'avais bien raison de vous dire que si Poivre vivait encore, il bénirait la Charte, combien n'est-on pas fondé à répéter aujourd'hui que la Charte n'a fait que satisfaire aux besoins de la nation, et aux vœux de tous les bons citoyens, à la nécessité même des choses, telles qu'ils existaient avant la révolution ! »

M. Pernon :

⁷⁵ Le Docteur Bell. Fait historique.

⁷⁶ Rapport de Poivre sur un mémoire relatif à l'éducation.

⁷⁷ Manuscrit de Poivre.

⁷⁸ Ibid.

– « Nous sommes arrivés par un circuit long et pénible sans doute, au but que nous pressentions, sans le définir. Poivre semblait avoir prévu ce résultat, avoir prévu les tristes événements qui l'ont précédé et qui nous l'ont fait payer si cher.

– Un jour, vers l'année 1762, vers la fin de la guerre de sept ans si je ne me trompe, nous causions ici, suivant notre usage. Il insistait sur la nécessité de l'économie dans l'administration : Lorsqu'on a perdu ou dépensé en peu d'années ce que plusieurs âges avaient amassé, lorsque les revenus publics sont mal régis ou réduits à rien, lorsque l'état a perdu plusieurs branches très riches de son commerce et que les autres sont en danger, lorsque les besoins du prince ne peuvent être satisfaits par un peuple de bonne volonté, lorsque ceux qui sont à la tête des affaires ne savent autre chose que de demander, ou lorsqu'ils ne savent que faire avec le pouvoir de disposer de tout, enfin, lorsque la plupart des partis que l'on suit ont une mauvaise issue, il faut croire qu'il y a dans le corps politique quelque maladie secrète.⁷⁹

– C'est la faute des ministres qui gouvernent, lui dis-je. Mon ami, répliqua-t-il, lorsqu'un état penche vers sa ruine, les hommes sont sujets à blâmer le ministère, quoique ce soit quelquefois moins sa faute que celle de la corruption générale de la nation. Car un pays peut avoir décliné pendant un si long espace de temps, que les affaires ne puissent que difficilement être remises sur un bon pied.⁸⁰

– Dans un tel état de choses, lui répondis-je, que reste-il donc à faire pour les bons citoyens que de gémir et s'effrayer de l'avenir !

– Non, non, reprit-il avec vivacité, lorsqu'un état est dans le désordre et dans des circonstances difficiles, c'est au contraire un devoir à tous les bons citoyens de combattre toutes les idées de découragement, de chercher des remèdes. C'est lorsque la république est affligée que nous devons lui tendre la main, et dévouer à son service les ressources de notre esprit ainsi que notre vie.⁸¹

Gustave :

– « Ah ! N'allez pas dire cela devant Mxxx, aux yeux duquel le plus haut degré de mérite est d'être resté inactif dans les temps difficiles, et que cette inaction a droit aux récompenses publiques, bien mieux que tous les services. »

M. Pernon :

– « Je ne fais, mon cher enfant, que répéter les paroles de Poivre, alors les vœux des gens de bien étaient unanimes, nous ne connaissions point l'esprit de parti. »

Gustave :

– « Voyons comment Poivre eut arrangé les choses. »

M. Pernon :

– « La liberté était le premier objet de ses vœux, il aimait la liberté comme la compagne de la morale publique et privée.

– Les vertus nobles, disait-il, sont l'effet de la liberté qui agrandit l'âme ; on ne les vit jamais dans les états qui ne connaissent que la licence ou la servitude. C'est cette aimable liberté qui fait faire de grandes choses ... Dans un pays libre l'intérêt du prince est évidemment de

⁷⁹ Manuscrit.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Ibid.

rétablir la vertu dans ses prérogatives, de bannir le vice, de le bannir surtout de sa cour, de ses conseils.⁸²

– Un peuple n'est parvenu à la vraie civilisation que lorsque les talents, la science économique, les mœurs, le mérite, donnent le premier rang. Lorsque l'emploi le plus fatiguant de tous, celui de veiller au bonheur commun, d'assurer aux hommes toutes les prérogatives dont la nature a doté chaque individu et que la société doit protéger, est le premier de tous. Que l'art qui nourrit les hommes et les maintient dans l'abondance, occupe le second rang. Que celui qui a pour objet de porter la terreur hors des frontières et de maintenir la paix au-dedans, ne soit considéré que comme une profession honorable sans doute, mais tristement nécessaire. Une nation n'est parvenue, je le répète, à une vraie civilisation que lorsque l'empire appartient à la raison, lorsque la force destinée à défendre les propriétés est enchaînée aux pieds de la sagesse, lorsque la classe des guerriers composée de citoyens propriétaires et soldée par eux, est réduite au nombre indispensable, et considérée suivant l'ordre de ses services. »⁸³

Gustave :

– « Ah ! Vous nous ferez croire peut-être, que Poivre a aussi prévu la loi du recrutement »

M. Pernon :

– « Encore un coup, je répète textuellement ses paroles. J'y voyais un peu, j'en conviens, les rêves d'un homme de bien. Aussi lui répondis-je : Mon ami, voila de belles maximes, et les gens sages y applaudiront, mais quand et comment, les verrons nous réalisées ?

– La vérité, reprit-il, a le malheur d'être presque toujours défendue par les gens faibles et sans crédit, tandis qu'elle est attaquée par des hommes puissants, riches et accrédités. Le combat est trop inégal entre le mensonge et la vérité ... mais le temps ne laisse au premier que la honte de paraître enfin avec toute sa difformité.⁸⁴

– D'ailleurs, mon ami, continua-t-il, ces rêves font moins rêver que vous le pensez. Lorsque les lois fondamentales subsistaient, lorsque la France avait ses états, la vérité parvenait au trône, des citoyens libres et vertueux parvenaient à rétablir les affaires.

– Les prétendues grandes choses qui se sont passées sous le règne de Louis XIV ont ébloui un peuple frivole et qui pense peu. »⁸⁵

Gustave :

– « Il disait cela en 1760 ! »

M. Pernon :

– « Je ne sais pas si aujourd'hui il ne trouverait pas notre jeunesse encore un peu présomptueuse. Il comparait les hommes au froment dont la tête se lève hardiment tant qu'elle est vide, et dont l'épi se courbe à mesure que les grains se remplissent.⁸⁶ Mais reprenons son jugement sur les choses qui ont rempli le règne de Louis quatorze. Elles ont ébloui un peuple frivole, mais elles n'avaient rien de solide et elles conduisaient à la décadence parce qu'elles n'avaient pas le bonheur du peuple pour objet. »⁸⁷

⁸² Ibid.

⁸³ Ibid.

⁸⁴ Manuscrit de Poivre.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Ibid.

Gustave :

– « Poivre n’avait-il pas quelque parenté avec notre compatriote Lemontey ! »

M. Pernon :

– « Non, si ce n’est celle qu’existe naturellement entre les gens d’esprit. »

Gustave :

– « Aimable liberté. (Puisque c’est ainsi que Poivre l’appelait). Que ne lui a-t-il été donné de jouir de tels bienfaits ! »

Le missionnaire :

– « Et vous jeunes gens, soyez dignes d’en jouir ! »

M. Pernon :

– « C’est par la vertu, c’est par l’union qu’on peut en jouir. Dans une société d’où la vertu est exclue, où l’intérêt domine, il ne peut y avoir d’union, disait notre ami. Si les législateurs savaient combien une nation qui se gouvernerait par les mœurs serait heureuse, jamais ils n’autoriseraient la corruption pour autoriser l’obéissance.⁸⁸

– Notre ami se délassait ici par la lecture de l’histoire. Il y cherchait des points de comparaison avec l’état des peuples qu’il avait observés, mais il se plaignait souvent de ce que les historiens ne lui offraient pas de moyen de rapprochement, de ce qu’ils ne traitent presque uniquement que des guerres, de ce qu’ils dédaignaient de faire attention aux mœurs, aux vertus publiques et privées, aux progrès de l’esprit humain, à l’histoire des lois, de la philosophie, des sciences, des arts, de l’agriculture, de l’industrie, du commerce, en un mot ce qui peut rendre les nations heureuses. »⁸⁹

Gustave :

– « Roberson n’avait point encore écrit. Depuis cette époque les historiens ont mieux compris la mission qui leur est confiée. »

M. Pernon :

– « Lui-même avait conçu l’idée de recherches historiques conçues dans cet esprit ; il avait commencé à les exécuter ; il m’a communiqué ici à diverses reprises des fragments de ce travail, et m’a permis d’en prendre des copies.

Le jeune Gustave s’empressa de demander à son père adoptif la permission d’en prendre connaissance. M. Pernon les lui remit. Il est juste que nous en ayons tous notre part, dit son frère. Le jeune Gustave en lut différents passages.

Cependant les trois amis avaient lentement visité les jardins, le verger, l’intérieur de la maison. Chaque lieu fournissait à M. Pernon un nouveau souvenir. Il racontait les bonnes actions de son ami. Poivre, disait-il, en soulageant les malheureux, n’était pas seulement conduit par sa sensibilité au malheur, il avait observé que l’extrême misère est un obstacle à la pratique des vertus⁹⁰, et il soulageait aussi les maux physiques pour améliorer les mœurs. Ce n’est pas qu’à ses yeux la fortune aussi n’eût bien ses périls. C’est la médiocrité, disait-il, qui est la vraie source des vertus.⁹¹

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Manuscrit de Poivre

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Ibid.

– En général, il faut le dire, dans les circonstances où il s'était trouvé placé, il n'avait pas pris des hommes une opinion avantageuse⁹², et cependant, qui les aima plus et mieux que lui ? Mais il avouait que la religion entretenait en lui ce sentiment, elle en fait un devoir. »⁹³

Comme on sortait de La Fréta, une villageoise propre et bien vêtue s'offrit aux regards. Assise sur la porte de sa petite maison, elle était entourée d'enfants gais et bien portants, l'air de l'aisance régnait dans cette famille.

–« Le chef de cette famille, dit M. Pernon, était un enfant orphelin et abandonné. Poivre le trouva mendiant, le fit instruire, l'encouragea. Il devint un excellent travailleur, acquis de ses économies un petit champ, et fit un mariage honnête.

– Pendant tout le cours de ma vie, me disait-il un jour, j'ai été constamment l'ami de ceux à qui leur fortune n'en a laissé aucun ; Il suffit qu'un homme soit pauvre et détesté de tout le monde, pour que je me sente une forte inclination pour lui. C'est un sentiment que j'éprouve depuis mon enfance, ma volonté n'y a point de part, il est en moi malgré moi, il est plus fort que moi. Cependant ce sentiment m'est cher.⁹⁴ Ces mots échappés de sa bouche le peignent mieux que tout ce que je pourrais dire. »

Près de là, en retournant chez M. Pernon, on passa par un chemin que des paysans étaient occupés à réparer. Le nègre Paul s'arrêta, il les considérait avec une sorte de surprise. Le jeune Gustave s'approcha de lui et lui demanda le sujet de son sentiment.

– « C'est la gaîté de ces gens là qui m'étonne, reprit Paul, ils ont l'air de se divertir en travaillant. Mes pauvres frères les noirs ne sont pas si contents quand ils réparent les chemins pour conduire aux plantations. Cependant le pauvre M. Poivre diminue bien leurs fatigues ! »

Gustave alors expliqua à Paul que chacun faisait volontairement ce travail dans l'intérêt commun.

Les trois amis s'étaient retournés et avaient entendu cette conversation.

– « Dans le temps où nous avons les corvées, dit alors M. Pernon, votre nègre Paul n'eut pas fait la même remarque. Les habitants de ce village conservent une juste reconnaissance pour les efforts que fit notre ami afin d'adoucir pour eux ce fardeau. La commune de St Romain qui n'avait alors que 90 hommes en état de travailler, de 14 ans et au dessus, payait une contribution publique de 6.483 livres et 15 sols. Le rôle arrêté et rendu exécutoire pour l'intendant avait exigé 1.537 journées de corvées pour une année, et encore fallait-il faire deux lieues et passer une montagne pour se rendre au lieu du travail. Poivre représenta combien cette charge était excessive, combien elle contrariait les intérêts de la culture.⁹⁵

– Je ne me rappelle pas bien la date à laquelle eut lieu cette démarche ; peut-être eut-elle lieu à l'époque de son second séjour, ainsi que quelques-uns des travaux dont je vous ai parlé ; car ma mémoire n'a plus sa fraîcheur, et je commence à confondre un peu les dates.⁹⁶

– « Poivre, continua M. Pernon, désapprouvait en principe général le système de service qui constituaient les corvées. Les droits de chasse d'animaux et autres ne lui paraissaient pas

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Manuscrits de Poivre.

⁹⁵ Lettre à un intendant de Lyon sur les corvées.

⁹⁶ L'auteur a en effet réuni dans cette 3ème journée, les travaux académiques exécutés par Poivre dans son second séjour de 1775 à 1786 ; d'abord parce qu'il était difficile de les distinguer par l'ordre du temps, ensuite parce qu'ils appartiennent au même tableau, celui de sa vie dans la retraite.

moins contraire à l'agriculture. Par suite des mêmes idées, il blâmait relativement à l'industrie, la prérogative des maîtrises et des Jurandes. Combien d'autres réflexions ne lui ai-je pas entendu faire, sur la barbarie de nos lois pénales, la formalité de la procédure, le régime des milices, l'inconvénient des vœux perpétuels, les droits d'aubaine et de naufrage qui lui paraissaient contraire au droit naturel. L'établissement des impôts arbitraires. Il s'affligeait aussi du peu de respect qu'on avait pour les mots. »⁹⁷

Le jeune Gustave :

– « Avec de tels sentiments, de telles maximes, Poivre dut faire un excellent administrateur ! »

M. Hubert :

– « Vous résumez en un seul mot ce qu'il me reste à vous raconter à mon tour. »

– « Oui, demain, lui répondit-on, car nous vous demanderons aussi tous les détails. »

– « Tous ! , répondit-il, ah ! non, l'Isle de France ne nous appartient plus ! Mais il y en aura assez pour vous intéresser.

Quatrième journée

Le quatrième jour, lorsque la société fut réunie, le vieux missionnaire dit à M. Pernon :

– « J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous nous avez raconté hier soir de la vie privée et intérieure de Poivre, et sur le parfait accord qui existait entre les deux hommes qui ont eu une destinée si différente : Celui qui remplit avec tant de dévouement et de courage une carrière active et périlleuse et celui qui au sein de sa retraite, de l'amitié, de l'étude, se livrait à la pratique de la vertu et s'exerçait aux plus utiles méditations. Cet accord m'a confirmé dans la conviction où je suis que, dans l'une comme dans l'autre existence, tout vient d'une même et commune racine, et que l'homme le plus calme est toujours l'homme le plus fort. C'est la paix d'une bonne conscience qui rend capable des sacrifices héroïques. »

M. Pernon :

– « Eh ! Quel sacrifice, en effet, mes amis, n'exigea-t-on pas de lui ! Il jouissait ici d'un repos honorable, son cœur venait de faire un choix qui assurait le bonheur de sa vie ; il allait s'unir à la jeune [*biffure, Clotilde remplacé par Robin*⁹⁸] Robin dans lequel [*sic*] il retrouvait l'image vivante d'une belle-sœur chérie ! Nous étions tous dans la joie, lorsqu'au milieu de ces doux préparatifs en 1766, il est subitement appelé à Paris par les ordres du Roi. Il nous en cacha les motifs, mais son départ nous fit trembler. Nous craignîmes qu'on ne se fut rappelé et ses services et son mérite, qu'il ne nous fut enlevé de nouveau ! En effet, après quelques entretiens, M. de Choiseul et M. de Praslin, alors ministre de la Marine, lui proposèrent d'aller

⁹⁷ Manuscrits.

⁹⁸ Note transcripteur : Sur le brouillon on trouve Clotilde.

en qualité de Commissaire du Roi, administrer les Îles de France et de Bourbon. Quel homme pouvait y être plus propre que celui qui avait voyagé près de 20 ans en Asie et sur les côtes de l'Afrique, étudié les productions de la nature, le commerce, les mœurs et les relations des peuples, qui surtout avait si bien médité les principes constitutifs des colonies, les causes qui faisaient prospérer les unes et languir les autres ! Cependant Poivre hésita, résista même. Sans doute il donnait de vifs regrets à sa charmante retraite ; ses affections étaient mises à une rude épreuve, mais d'autres motifs encore concoururent à son refus. Il avait trop vu pour ne pas connaître tout ce que l'administration publique prépare d'amertume à celui qui en accepte le fardeau, souvent en raison même de la droiture de ses intentions. Il savait d'ailleurs, quelles difficultés particulières allaient lui présenter cette mission. Il avait beaucoup de sujets d'inquiétude sur les contrariétés qu'il était exposé à éprouver. Il les confia à M. de Praslin qui, avec bonté, prit tous les soins pour le rassurer. Le ministre représenta à notre ami que l'intention du Roi était de réaliser le vœu que Poivre même avait conçu, et pouvait seul réaliser d'introduire dans nos colonies les plants d'épicerie fines, et qu'il était trop bon citoyen pour négliger de rendre un tel service à son pays. Poivre cette fois encore céda au mouvement d'un généreux patriote, il nous écrivit ses combats, sa résolution. Quelle fut notre admiration lorsque nous apprîmes par la tante de la jeune Robin⁹⁹, que celle-ci la pressait d'accélérer son union avec notre ami ! Elle voulait s'associer à ses périls, soulager ses fatigues, embellir une vie consacrée au plus noble dévouement. Poivre ne consentait pas à faire partager à une jeune épouse la carrière orageuse et pénible qui l'attendait, mais il dut se rendre à une affection si touchante ; il accourut, nous le revîmes quelques instants, les liens sacrés furent formés. Nous assistâmes à la cérémonie religieuse avec une émotion profonde ; la joie de la famille était mêlée et troublée par la douleur d'une telle séparation, par de justes et nombreuses sollicitudes, mais le respect dominait toutes nos impressions, le respect pour la vertu qui seule inspire la belle action. « Le voila, celui qui s'immole pour son pays ! La voila, celle qui se dévoue pour récompenser un bon citoyen ! », disions-nous en les considérant d'un regard attendri. Lorsque la cérémonie fut terminée, Poivre me prit à l'écart et me dit : « Je sens cependant qu'il est doux d'être l'objet d'un tel sentiment, que la présence d'une épouse chérie me donnera plus de force pour remplir mes difficiles devoirs ; j'aurai en elle une confidente, une amie, un témoin de mes actions, une seconde conscience, je méditerai avec elle le bien que je veux faire ; et les chagrins qui m'attendent, versés dans son cœur me deviendront moins amers. La belle-sœur de Poivre qui avait tant désirée cette union, qui l'avait préparée, applaudissait à la résolution de sa nièce, quoiqu'elle la perdit pour longtemps. « Vas, mon enfant, lui disait-elle, fais le bonheur de mon ami ! Représente-nous, remplace-nous auprès de lui ! Entoure de fleurs sa noble vie ! Acquitte envers lui la dette de la France ! » Ils s'arrachèrent à nos embrassements, ils partirent aussitôt ! ...

– Mon cher M. Hubert, quel trésor nous vous avons cédé ! »

M. Hubert :

– « Qui mieux que moi peut comprendre vos regrets ; Notre cher missionnaire nous disait tout à l'heure qu'il y avait deux hommes dans Poivre. Moi, je prétends qu'il y en avait trois, car indépendamment du voyageur intrépide et éclairé, du sage dans la vie privée, nous avons connu en lui, l'excellent administrateur dans la vie publique. »

⁹⁹ Note transcripteur : sur le brouillon : « mère de la jeune Clotilde » raturé en « tante de la jeune Robin »

Le missionnaire :

– « j’y consens volontiers, mais je dirai alors que les trois hommes en lui étaient conduits par le même principe, et que s’il a été un excellent administrateur, il en faut encore chercher la vraie source dans cette pure et haute moralité de son caractère. J’ai vu aussi beaucoup d’administrateurs, Messieurs, et j’ai toujours remarqué que les mérites de leur administration tenaient surtout à leur caractère, et que la vertu pour eux aussi, était le premier des talents pour gouverner les hommes et les affaires. »¹⁰⁰

Gustave :

– « Puissent, nos ministres avoir la même conviction que vous ! »

M. Hubert :

– « Ah ! Si l’on savait tout ce qu’un administrateur, homme de bien, passionné pour la justice, protecteur des intérêts de tous, inflexible dans l’observation de ses devoirs, est destiné à dévorer de contrariétés de tous genres, de combien d’amertume il sera abreuvé, combien d’intrigues l’assiégeront ! Combien de passions honteuses se réuniront contre lui ! Que de jalousies secrètes chercheront à le noircir ! Combien son âme sera cruellement éprouvée ! on comprendrait de quel courage, de quelle persévérance il a besoin, et notre missionnaire a bien raison de dire qu’il puisera ses principales forces dans le calme d’une bonne conscience !

– Tel fut trop souvent le sort de notre ami. »¹⁰¹

Camille :

– « Comment ? »

M. Hubert :

– « Il avait l’habitude de concentrer en lui-même ses peines les plus cruelles. Sa délicatesse se refusait de faire naître, en les confiant, contre leurs auteurs des préventions fâcheuses. Croiriez-vous, par exemple, qu’un complot ayant été ourdi contre sa vie, après l’avoir connu et y avoir échappé, il en a gardé un secret profond pendant plusieurs années, même à l’égard de sa compagne.¹⁰²

– Je dois à sa mémoire et à l’amitié qu’il m’accordait d’être fidèle après lui aux sentiments qui le dirigeaient. Ah ! Non, je ne déchirerai pas le voile qu’il s’était plu à étendre lui-même.

– Je dirai seulement que les plus grandes difficultés qui puissent s’offrir à un administrateur civil, naissent de sa coopération avec l’autorité militaire, surtout dans les possessions éloignées, surtout si les intérêts de la défense et de la sûreté extérieure se compliquent avec ceux de la prospérité du dedans. L’autorité militaire par sa position naturelle, doit imposer des sacrifices que l’administration doit tendre à soulager. La première est accoutumée à l’emploi de la force, la seconde à surtout besoin de la persuasion et de la confiance : la première commande, la seconde consulte et juge. Le premier a besoin de moyens prompts et vigoureux, la seconde réussit surtout par la prudence et la sagesse. Que sera-ce donc, si le caractère personnel des commandants militaires vient accroître ces difficultés, s’ils sont brusques, violents, capricieux, intéressés. Si, repoussant d’eux les affections, ils les voient avec envie se réfugier près d’une autorité protectrice, s’ils croient apercevoir, - dans l’équité des magistrats, une barrière qui arrête leurs desseins, - dans sa vie une censure de leur conduite !¹⁰³

¹⁰⁰ C’était aussi l’opinion de Poivre.

¹⁰¹ Voir les manuscrits de Poivre.

¹⁰² ... exacte

¹⁰³ Voir les manuscrits de Poivre.

Que si cependant un administrateur digne de ce titre a le bonheur de se rencontrer avec un militaire éclairé, intègre, juste, alors leurs vues s'unissent au lieu de se croiser ; alors que de bien ils pourront faire ensemble ! »

M. Pernon :

– « Nous trouverions facilement aujourd'hui parmi nous, beaucoup de militaires tels que celui que vous demandez là. »

M. Hubert :

– « Je le crois, s'ils ressemblent au général Decaen qui nous a valeureusement défendus et équitablement gouvernés.

– Poivre eut le bonheur d'en trouver un quelque temps dans M. Steinaver, ce temps fut court. Mais reprenons les choses à leur origine.

– Vous ne me demanderez pas un récit circonstancié de tout ce que Poivre a fait parmi nous. Hélas ! ces souvenirs seraient pour moi trop amers. Ces établissements qu'il avait créés ... ce n'est plus pour nous qu'ils se développent et fructifient. Chère Île de France, en travaillant pour toi, Poivre croyait travailler à jamais pour sa patrie ! ... »

M. Hubert s'interrompt ici quelques moments.

– « Je me bornerai donc, reprit-il ensuite, à vous indiquer l'esprit général et la marche de son administration. Ses vues principales et puis tout le fruit de ses travaux n'est pas perdu pour moi, comme vous pourrez le voir.

– Les Iles de France et de Bourbon réunies en une seule colonie, avaient été jusqu'alors administrées par la Compagnie des Indes. Elles venaient d'être placées sous l'autorité directe du Roi. Cette circonstance qui avait été le motif de la mission de Poivre, lui préparait aussi par elle-même bien des embarras, car la Compagnie y conservait ses privilèges, son commerce, ses magasins, elle était lors dans un état singulier de décadence.

– Vous savez que ce brave La Bourdonnais avait été le véritable fondateur.

– Découverte en 1506 par Don Pedro Mascarenhas, Portugais, sous le gouvernement d'Almeida, alors vice-roi de la côte de l'Inde. Pour les Portugais, l'Île de France reçut le nom de Cerné, et celle de Bourbon, découverte en même temps, celui de Mascareigne. Elles furent négligées par eux et par les Espagnols qui succédèrent à leur domination. Les Hollandais la découvrirent en quelque sorte une seconde fois et lui donnèrent alors le nom d'île Maurice. En 1664, quelques aventuriers français, les uns chassés par l'insalubrité de Madagascar, les autres échappés au massacre du Fort Dauphin, vinrent s'établir à l'île Mascareigne, s'y livrèrent à l'agriculture, y plantèrent le café tiré de Moka et d'Ouden. En 1721, leur établissement prospérait déjà, ils formèrent une deuxième colonie à l'île Maurice que les Hollandais avaient volontairement abandonné, et le chevalier Garnier de Fougeray, capitaine du *Prislan* en prit possession au nom du Roi. Mais ce fut en 1730 que la colonie fut véritablement fondée par Mahé de la Bourdonnais qui y vint le premier avec le caractère de Gouverneur Général. Il créa les ponts, les aqueducs, les hôpitaux, les magasins, y planta le sucre et le manioc, y organisa l'administration de la police et de la justice. L'influence de son caractère était telle que les colons jusqu'alors divisés par les disputes, furent encore conquis par l'esprit de conciliation et de douceur qui lui était propre, et pendant 11 ans qu'il a gouverné, il n'y a eu qu'un seul procès à l'Île de France. ... mais pardonnez-moi, si je me laisse entraîner à mes propres souvenirs, en vous racontant les destinées d'un pays qui m'est si cher. ... ! »

M. Pernon :

– « Rien n'est plus juste, notre ami nous parlait aussi, très souvent, de la Bourdonnais qu'il avait accompagné dans sa jeunesse à l'Isle de France et auquel il se plaisait à rendre le plus éclatant témoignage. »

M. Hubert :

– « Après La Bourdonnais, nous avons eu successivement : M. David, M. Lozier-Bouvet, M. Magnon et M. Desforges-Bouché.

– Lorsque la colonie rentra sous l'autorité royale, Poivre reçut le titre de commissaire général ordonnateur de la Marine, faisant fonction d'intendant aux Iles de France et de Bourbon, et de président du Conseil Supérieur à établir. »

M. Pernon :

– Il reçut dès lors, aussi, le cordon de St Michel et des titres de noblesse conçus dans les termes les plus honorables. »

M. Hubert :

– « Ses premières dispositions, dès avant son départ de Paris, nous annoncèrent d'avance sa généreuse sollicitude pour nous. Il avait obtenu l'affranchissement de toutes les terres de la colonie ; ces terres supportaient jusqu'alors envers la Compagnie un cent annuel, et des droits de lods et ventes. Il obtint aussi des lettres patentes qui donnèrent une valeur au papier monnaie de la Compagnie. Ce papier était entre les mains des cultivateurs qui en eussent supporté la perte. Il donna d'excellentes instructions aux agents qui le précédèrent. »

Le missionnaire :

– « Il fit aussi à Paris un traité avec notre supérieur général, notre maison de St Lazare fournissait à la colonie des curés et des desservants ; l'intérêt de la religion ne lui fut pas moins cher que celui du commerce. »

M. Hubert :

– « Il parut à l'Isle de France le 17 juillet 1767 sur le vaisseau *Le Dauphin*, il apportait avec lui des plants d'olivier et des tourterelles qu'il avait pris pour nous dans une relâche à Cadix¹⁰⁴, aimables présents qui semblaient être le symbole de ses bienfaites intentions et du bonheur qu'il nous apportait ! »

M. Pernon :

– « Oh ! En effet, son âme n'était remplie que de pensées pour votre bonheur. Il m'a raconté depuis, quelles impressions il éprouva lorsque l'oiseau blanc du tropique planant à une grande hauteur et se détachant sur l'azur du ciel, lui annonça le voisinage des terres, lorsque les montagnes de l'île couvertes d'une riche verdure, se découvrirent à ses regards, surmontées de leurs pitons élevés, lorsque le vent apporta jusqu'à lui les parfums des citronniers, des orangers et des mille autres fleurs, lorsqu'il reconnut à ce coup d'œil enchanteur la colonie qu'il avait déjà visitée, lorsqu'en mouillant au port, il vit accourir une foule empressée, des habitants de toutes couleurs. Ce concours, la joie universelle, les robes blanches et flottantes de mousseline de l'Inde dont les femmes et les filles étaient vêtues, tout donnait à ce spectacle l'air d'une fête. »

M. Hubert :

– « Et ce fut en effet un jour de fête ! On se pressait pour le voir ; chacun de ceux qui l'avaient déjà connu disait ses excellentes qualités ; on cherchait des yeux sa jeune épouse, on

¹⁰⁴ Détail exact.

courait au devant du passage, on les accablait de questions sur la France. Ils arrivent de France ! Ce doux nom, ce beau nom de France volait de bouche en bouche, retentissait de toutes parts, on s'embrassait et nous sentions toute la force des liens qui nous attachaient à la mère-patrie.

– Les premières paroles qu'il nous adressa furent des paroles d'affection, de paix, d'espérance, d'encouragement au travail. Il nous annonçait les bienfaits du Roi en homme digne de leur servir d'organe.¹⁰⁵

– Son premier soin fut de visiter l'intérieur de l'île. Il la trouva dans une situation déplorable, le port presque comblé, les bâtiments et les aqueducs tombant en ruines, les fortifications dégradées, les ateliers sans ouvrier, l'agriculture négligée et une partie retournée en friches, les forêts dévastées et les rivières presque à sec, la sucrerie en décadence, les habitants accablés de dettes. Trois partis se divisant la colonie, le découragement dans tous les esprits, le désordre partout, les mœurs relâchés et corrompus, la religion presque oubliée et son culte exercé non seulement sans pompe, mais presque sans décence. Tel fut l'affligeant tableau qui se déroula à ses yeux.

– « Voila ce qu'il avait à restaurer. C'est au milieu de ces débris qu'il devait fonder la prospérité. Outre l'introduction des plants d'épicerie fines, ses vues embrassaient trois objets principaux : 1° : Assurer la subsistance par la culture des grains. 2° : Faire de l'Isle de France l'entrepôt du commerce des Indes. 3° : Nous en assurer la possession en mettant l'île dans un état de défense respectable ; mais il subordonnait l'intérêt de la défense à celui de l'abondance et du bonheur. Car la force qui protège, disait-il, n'est un bien que lorsqu'elle est la garantie de la félicité publique.¹⁰⁶

– Cette carrière était immense ! Combien elle exigeait de détails ! Que d'obstacles se présentaient de toute part ! Combien les ressources étaient faibles ! Le courage calme et la persévérance infatigable de notre ami n'en furent point effrayés. Il suivit à la fois le développement de toutes ses vues, sans se laisser arrêter que lorsqu'il rencontrait devant lui une barrière insurmontable.

– J'accompagnais Poivre dans cette tournée, et ce fut à cette époque que se forma entre nous cette liaison qui devint si douce et si honorable pour moi. Nous autres, colons, nous avons peine à comprendre votre activité européenne, nous aimons à jouir, et le repos est aussi pour nous une jouissance. De là, sans doute, vient en partie cette négligence, cette indifférence pour continuer les entreprises, recueillir les avantages qu'on nous procure et dont Poivre était souvent affligé ; que de cultures utiles essayées par ses soins sont restées abandonnées ! Mais l'activité de Poivre, son assiduité, son attention aux moindres choses surpassaient tout ce que nous avons vu des Européens, et ce qui m'étonnait davantage, c'est qu'elles n'avaient rien d'inquiet ou d'agité ; elles étaient toujours faciles, naturelles et paisibles.

– Il commença par faire une suite de règlements utiles, distribuer des concessions régulières, ranimer le crédit, donner des encouragements de tout genre. Le port fut réparé, de grands travaux s'y développèrent, les arsenaux furent pourvus, des embarcations construites. L'ordre fut assuré dans les hôpitaux, les magasins furent restaurés, la boulangerie établie, les casernes s'élevèrent, le salpêtre du Bengale vint alimenter la fabrication de la poudre ; les chemins

¹⁰⁵ Voir sa proclamation imprimée dans les *Voyages d'un philosophe*.

¹⁰⁶ Manuscrits de Poivre.

devinrent praticables, d'autres communications furent ouvertes, de nouvelles paroisses furent instituées, une église manquait jusqu'alors à notre ville, il voulut nous la donner. Il faut, disait-il, fonder la colonie sur l'agriculture, l'agriculture sur les bonnes mœurs, et les mœurs sur la religion.¹⁰⁷

– L'idée d'assurer nos subsistances par nos seules ressources, avait jusqu'alors échappé à notre imprévoyance, quoique de trop fréquentes anxiétés eussent dûes nous y rappeler. Déjà, par une cruelle expérience, avec les fruits les plus exquis de la terre, nous avons souvent manqué de pain, et dans l'abondance même, nous n'en donnions jamais à nos esclaves. La sagesse de notre administrateur ne se laissa point atteindre par la contagion de notre insouciance. Cette idée fut au contraire l'objet de sa constante sollicitude, c'était la base fondamentale sur laquelle il voulait asseoir son ouvrage. Il nous délivra de trois fléaux qui désolaient nos récoltes, les sauterelles, les rats, et une espèce d'oiseaux qui, apportés autrefois comme objet d'agrément, s'étaient multipliés au point de dévaster. Il réprima un fléau non moins funeste, l'abus de la chasse ; il dirigea sur Madagascar des expéditions qui nous rapportèrent des bestiaux. Il essaya, mais vainement de nous procurer le riz sec qui aurait pu passer de chez nous en France, et qui y serait devenu si utile dans les provinces méridionales. Enfin, comme nos produits étaient insuffisants à nos besoins, il tira un grand avantage des relations qu'il avait autrefois formées au cap de Bonne-Espérance en nous procurant des approvisionnements, secours qui devint pour nous presque miraculeux, lorsqu'en 1770, une expédition de dix mille hommes arriva inopinément au milieu de nous. La crainte d'une rupture avec l'Angleterre avait suggérée à M. le Duc de Choiseul ce plan qui avait en politique, de la hardiesse et de la grandeur, mais son succès dépendait avant tout de Poivre, car il fallait des approvisionnements. Nous savons qu'on manque à tout, lui écrivait le ministre, mais vous êtes là. Il ne trompa point cette espérance, l'estime et la confiance que lui portaient les Hollandais nous sauvèrent. Ils lui livrèrent sur son seul crédit pour plusieurs millions de subsistances.

– Au milieu de tant de soins divers, notre ami ne perdit pas un seul instant de vue l'introduction des plants d'épicerie fines, introduction qui était son projet favori, et qui l'avait occupé si ardemment dès sa jeunesse. Il dirigea par de sages instructions les expéditions de MM. Coëtivi, Cordé, Provost, de Tremigon et d'Etcheverry.¹⁰⁸ Il distribua à chacun de nous ces précieuses semences, mais prévoyant trop justement les effets de la négligence d'un grand nombre, de la jalousie de quelques-autres, il avait réuni et cultivé lui-même, chaque espèce dans son jardin de Montplaisir qui devint en fait, un modèle d'expériences et une sorte de pépinière qui a versé par milliers ses produits sur notre île et les autres colonies françaises. »

M. Pernon :

– « C'est ce *Monplaisir* dont il m'a si souvent parlé à son retour. »

M. Hubert :

– « C'était en effet un lieu ravissant, et qui a été embelli encore pour moi par les charmes de son commerce. La direction de cette culture si riche et si variée était l'unique délassement du

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ La relation du voyage d'Etcheverry a été publiée à la suite de la dernière édition des *Voyages d'un philosophe*.

respectable administrateur ; il me permettait de le seconder dans ses travaux et de m'éclairer de son exemple.

– De grandes allées de bambous¹⁰⁹ entouraient le jardin. Un large canal qui le bordait d'un côté, amenait une eau abondante et la versait sur tous les carrés par des conduits en pierre ; chacun de ces carrés était entouré d'arbres fruitiers ; une multitude de bananiers portant dans les airs leurs bouquets de larges feuilles, brisaient les rayons du soleil, entretenaient une douce fraîcheur et cette humidité si nécessaire sous la zone torride. Au milieu d'eux s'élevaient ça et là de superbes badamiers dont les branches formées en étages, s'étendaient comme une espèce de parasol et dominaient cette belle forêt. Toutes les sortes de palmiers y croissaient à l'envi et retraçaient à l'imagination les plus antiques souvenirs de l'histoire. Un bois entier de jeunes canneliers semblait être comme un monument vivant du triomphe que le génie de Poivre remportait sur Ceylan ; l'arbre à pain, conquête non moins précieuse, étalait ses fruits nourrissants ; là croissaient le cocotier à fruit double, et à fruit simple, les gérofliers, les muscadiers, les poivriers, les pamplemousses à la fleur parfumée portant des espèces d'oranges grosses comme de petits melons, toutes espèces d'orangers entre autres ceux qui donnent la mandarine, l'ampalis ou mûrier à gros fruits de Madagascar, l'arbre à huile essentielle de rose, l'arbre à suif, le bois de campêche, le bois immortel, les variétés du dattier, du manguier, l'arbre des quatre épices, l'avocat des Antilles, le sagoutier des Moluques, le savonnier de la Chine, le maran d'Iolo, le mahé ou arbre de mâturation, le mangoustan dont le fruit est réputé le plus exquis du monde, les jaccas, les grenadiers à fleurs et à fruits, le thé et l'anis étaient de la Chine. On y trouvait aussi les variétés du chêne, du sapin, de la vigne, du pommier, du pêcher d'Europe, en un mot, les productions de toutes les parties du monde s'y trouvaient réunies comme par enchantement. Deux plants de framboisier au fruit rose y ont tellement multiplié, qu'aujourd'hui, leurs rejetons forment toutes les haies de la colonie.

– Ce fut dans ce jardin que notre ami reçu Bougainville revenant de l'océan Pacifique, et le jardin de Monplaisir s'enrichit encore de l'arbre appelé évi que ce célèbre navigateur rapportait de Tahiti. Poivre eut le bonheur de retenir près de lui le savant Commerson qui avait accompagné Bougainville, dont le zèle égalait les connaissances, qui se dévoua pour nous enseigner l'art de tirer parti de tant de richesses, et que nous avons eu le malheur de perdre peu après le départ de notre administrateur. Et toi, mon ami Céré qui assista Poivre dans cette grande création, qui la dirigea sous ses yeux, qui l'a conservée, fait fructifier après lui. Toi qui fus aussi notre bienfaiteur. Puis-je me retracer l'image de ces beaux lieux, de ces trésors de culture, sans payer à la mémoire un juste tribut de regrets, d'affection et de reconnaissance ? »

Camille :

– « Ainsi, la collection formée par Poivre fut conservée après lui. »

M. Hubert :

– « Poivre avait acheté Monplaisir de la Compagnie des Indes. A son départ, il le remit au Roi, ainsi enrichi et embelli pour le même prix qu'il lui avait coûté encore inculte.

– Croiriez-vous cependant que plus d'une fois, on a proposé au gouvernement d'abandonner ou de détruire ce jardin sous le prétexte d'économie. Suffren, le héros de l'Inde, l'a sauvé en rendant aux travaux de Poivre la justice qui leur était due.

¹⁰⁹ Roseau gigantesque propre à tant d'usages divers [*sur brouillon uniquement*]

– Poivre reçut aussi d’utiles secours de M. Cossigny, correspondant de l’Académie des Sciences, ingénieur de la colonie. M. de Cossigny et M. de Tromelin, capitaine de vaisseau, l’ont secondé dans la conception des grands travaux exécutés au Port-Louis ; ces travaux seuls suffiraient pour perpétuer à l’Isle de France, le nom de notre ami. »

Gustave :

– « L’influence d’une administration aussi éclairée et aussi bienfaisante ne dut pas tarder à se faire sentir. »

M. Hubert :

– « Oui, ou du moins à se faire jour, autant qu’il était possible au travers des obstacles que lui opposèrent mille causes diverses. Si Poivre ne réussit pas à opérer tout le bien qu’il désirait, combien de maux il réussit à prévenir, sans qu’on l’ait su peut-être ! Il résistait à tous les actes arbitraires avec une inflexible fermeté ; il appelait auprès de lui, s’efforçait de concilier des personnes divisées et à prévenir les procès ; l’accès était toujours ouvert près de lui à tous les habitants ; il ne faisait jamais attendre, il disait : Je regarde le temps comme l’objet le plus précieux, ce serait faire acheter cher les faveurs du gouvernement et de la justice, que de la faire acheter au prix inestimable du temps.¹¹⁰ S’il avait une préférence, toutefois, c’était pour les malheureux. Je ne trouve rien de si doux, me disait-il un jour, que de pouvoir défendre les faibles contre l’oppression¹¹¹, et cette douceur était d’autant mieux sentie que ce genre de courage n’avait souvent que le ciel pour témoin. »

M. Pernon :

– « Ce portrait que vous nous faites de notre ami comme administrateur, me rappelle involontairement celle de son gendre M. Bureaux de Pusy que nous avons le bonheur de posséder à Lyon et qui, en administrant notre département et notre ville où il a laissé tant de regrets, a déployé les mêmes vertus publiques et le même caractère. »

Gustave :

– « Ce que vous nous avez dit de l’horreur qu’inspirait à Poivre le commerce des esclaves, me persuade qu’il ne dut rien négliger pour adoucir le sort des noirs dans la colonie. »

M. Hubert :

– « Demandez-le plutôt à Paul. »

On appelle Paul. Paul accourut.

– « Chantez-nous lui dit M. Hubert, chantez-nous la chanson que dans le jardin de Monplaisir vous chantiez un samedi soir, ayant prolongé votre travail, lorsque Poivre revint de la ville. »

Paul :

– « Mais il me faudrait un interlocuteur ! »

M. Hubert :

– « Ah ! Tu feras bien les deux rôles, ils ne sont pas longs ! »

Paul, (sur un air monotone, formé seulement de quelques notes.) :

– « Si le maître venait ici souvent, nous autres tous mourir ! »

Un autre de mes frères noirs :

– « Pourquoi nous tous mourir ? »

¹¹⁰ Manuscrits de Poivre.

¹¹¹ Manuscrits de Poivre.

Moi :

– « Parce que nous, trop travailler pour lui faire plaisir. »¹¹²

Gustave :

– « Cette chanson était sans doute de votre composition. »

Paul :

– « C'est toujours nous qui composons nous-mêmes, qui inventons nos chansons ; cela nous délasse en travaillant. Ah ! que n'ai-je ici ma harpe malache¹¹³, je jouerais aussi un air à ces messieurs. »

Gustave :

– « Il était donc bien bon pour vous, l'intendant de l'Isle de France. »

Paul :

– « Ah ! Monsieur ! Il commença par soulager les fardeaux énormes dont on nous accablait, en les réduisant à la portée de nos forces. Il fit plusieurs règlements pour obliger à nous mieux traiter et, ce qui nous fut encore plus utile, il en donna l'exemple, et il réprimait les exactions que nous éprouvions. Voici un trait dont je me rappelle : On donnait à ceux d'entre nous qui étaient occupés aux travaux du port, trois petits pains de manioc, d'une demie-livre chacun. »

Gustave :

– « Ce n'était pas beaucoup. »

Paul :

– « Eh bien un habitant avec lequel M. Poivre avait fait [un] marché pour nous fournir nos trois pains ne leur avait donné que 19 onces au lieu de 24. Si vous aviez vu, messieurs, la colère de M. Poivre quand il l'eut pris sur le fait ! »

Le missionnaire et M. Pernon :

– « Poivre en colère ! Jamais Poivre ne s'est mis en colère. »

M. Hubert :

– « Il est vrai, et c'est certainement la seule fois de sa vie ! »¹¹⁴

Paul :

– « Pauvres malgaches ! Que ne fit pas M. Poivre pour faire échouer le complot de Betty et de La Bigorne contre votre vie et votre liberté.¹¹⁵ Poivre était un ami de notre Jean Hart. »

Camille :

– « Qu'était-ce donc que Jean Hart ? »

¹¹² Le fait est exact, et la chanson littéralement conservée.

¹¹³ C'est un instrument de musique formé de bambou que façonnent et emploient les Madécasses – Voir la description in : *Le voyage pittoresque à l'Isle de France*, par Milbert, tome 2, page 166

¹¹⁴ Le fait principal et l'anecdote sont exacts.

¹¹⁵ Betty était une négresse, tante de Jean Hart, chef d'une petite nation de Madagascar, allié des Français, et qui faisait avec eux un commerce utile. Elle avait une habitation à l'Isle de France où elle vivait avec un Français, et où elle était bien reçue du gouvernement. Bigorne était un ancien sergent de la Compagnie qui parlait la langue malgache, et exerçait quelque séduction sur ces pauvres gens. Il s'était longtemps joué à exciter des querelles entre les Madécasses, se cachant dans un trou pendant les combats, et achetant ensuite les prisonniers. Un complot fut ourdi pour recommencer cette cruelle combinaison. Betty eut l'infamie d'y tremper. Elle fut à Madagascar préparer les esprits et les soulever contre Jean-Hart. Bigorne, malgré les oppositions de M. Poivre, et à son insu, mais trop encouragé, partit ensuite, arma quelques jeunes gens et fut tué dans le cours de son expédition. Son projet était de faire main basse sur le village de Jean Hart, de le prendre, lui et les siens. Ses sujets, au nombre de 2.000, un vaisseau était prêt pour les recevoir. C'était un million de gagné.

Paul :

– « C’était le Roi de mon pays. »

M. Hubert :

– « Ce roi était fils d’un pirate anglais et d’une femme malgache. Poivre l’avait connu lors de son premier voyage à Madagascar en 1756. Il forma avec lui des relations utiles pour l’Isle de France, à laquelle Jean Hart fournissait du riz et des bestiaux. Malheureusement la cruelle avidité de ceux qui cherchaient à faire dans cette île la traite des noirs en contrebande, contrariait toutes ces relations qui eussent pu devenir si fructueuses. Combien de fois les bâtiments qui devaient rapporter des bestiaux ou des vives furent, au lieu de ce précieux secours, chargés de malheureux surpris et destinés à être vendus ! Mon brave Paul en a été la victime encore enfant. Nous avons cherché à l’en dédommager et à l’en consoler. »

Le jeune Camille :

– « Quel dommage que nous ayons perdu nos établissements à Madagascar, et qu’il faille y renoncer pour toujours ! Qui sait si la possession de cette île n’eut pu nous offrir, du moins aujourd’hui, quelque dédommagement. »

M. Hubert :

– « Poivre ne négligea rien pour conserver des établissements dont il appréciait l’importance, et qu’il croyait possible de développer. J’ai entre les mains les instructions qu’il donna le 30 août 1767 à MM. Glemet, Bertaud et Becquet qu’il envoya dans cette île pour les négociations à former avec les chefs noirs. Elles sont pleines de sagesse et de prévoyance. Plus tard il envoya des secours à Fort Dauphin. Du reste, ces établissements n’ont été ruinés que par notre faute, par les mauvais choix des mesures, par le défaut de suite, et surtout par la cupidité qui a cherché à ne voir dans cette île qu’un marché d’esclaves. »¹¹⁶

Camille :

– « Je croyais que l’insalubrité du climat et le caractère des habitants y rendait le succès de toute colonisation décidément impossible. »

M. Hubert :

– « Poivre qui l’avait visitée et observée avec cette attention méthodique qui lui était propre, en pensait autrement. Les côtes sans doute sont insalubres, et on ne pourra former à Madagascar de ces établissements que l’Europe a trop longtemps considérés comme le seul moyen de colonisation, des forteresses pour asservir les naturels et les retenir captifs, mais, il n’en est pas de même de l’intérieur de cette île immense. Les Malgaches sont exempts de maladies et de remèdes.¹¹⁷ La campagne est belle, fertile, coupée de petites rivières, ombragée d’arbres moyens, couverte de gras pâturages où paissent de nombreux troupeaux de bœufs, parée de mille fleurs. Elle produit le riz en abondance et les fruits les plus singuliers.¹¹⁸

– Quant aux naturels, leur caractère est doux, un seul trait vous les peindra : en allant faire les moissons à 4 ou 5 lieues, ils quittent sans inquiétude leur maison construite de nattes et de feuilles, fermée avec quelque branchage. Ils les laisseraient ainsi, pleines de richesses, sans craindre d’être volés. Quoique pauvres, ils ne manquent de rien, leur gouvernement est très patriarcal. Leurs palabres ou assemblées de fidèles, ressemblent aux anciens parlements des

¹¹⁶ C’était l’opinion de Poivre. On peut voir dans son journal toutes les fourberies, toutes les atrocités que se permettaient sur la côte de Madagascar des gens qui prétendaient appartenir aux nations civilisées.

¹¹⁷ Journal de Poivre.

¹¹⁸ Ibid.

Français. Ils ont leur loi du talion et une espèce de « jugement de Dieu ». Ils sont hospitaliers, commercent avec bonne foi par des échanges. Seulement le concours des navires européens sur leurs côtes, leur donne quelque fois de l'ombrage, et ce n'est pas sans sujet. »¹¹⁹

Paul écoutait avec une joie naïve la peinture du pays qui l'avait vu naître, cependant, un nuage d'inquiétude vint subitement couvrir son front, et s'approchant de l'oreille de M. Hubert :

– « Ah ! Mon maître, lui dit-il, ne faites pas que les Européens viennent s'établir chez Jean Hart, ils recommenceraient à faire battre mes pauvres frères noirs pour les vendre ensuite. »

M. Hubert le rassura et reprit :

– « Les vues de Poivre se dirigèrent à tirer de Madagascar les plus abondants secours pour les îles de France et de Bourbon, non par la conquête, mais par de solides alliances, par la protection et la bonne foi. En cela encore, il rencontra bien des obstacles ! Je ne vous dirai pas combien ses regrets s'en accrurent dans les besoins que l'île éprouva sous le rapport des subsistances. Je ne vous peindrai pas son active sollicitude lorsque la contagion de la petite vérole introduite par des négligences, lorsque deux ouragans terribles vinrent ravager la colonie. Son zèle qui voulait nous procurer tant de biens, était souvent absorbé pour trouver des remèdes à nos maux !

– Sa sollicitude ne s'étendait pas moins sur l'île de Bourbon, on peut le voir par les instructions qu'il donna à M. de Crémont, commissaire ordonnateur qui administrait cette île sous ses ordres. Elle était associée aux mêmes bienfaits qu'il avait obtenus pour l'Isle de France. Il engageait M. de Crémont à diriger les principaux soins de son administration vers la culture. Il lui demandait ses réflexions sur les moyens de rendre cette colonie florissante. Ses vues que lui suggérait l'expérience sur ce qu'il y aurait à réformer, à ajouter dans la législation. Ses questions embrassaient la religion, les lois, les mœurs, les usages, la justice, la police, les finances, l'agriculture, l'état militaire, la population, le commerce, etc. Les esclaves, lui écrivait-il, doivent être pour vous l'objet d'une attention particulière, ces hommes malheureux ont, plus que jamais besoin de toute la protection du gouvernement. Vous veillerez scrupuleusement à ce qu'on observe les lois à leur égard, à ce qu'ils soient instruits dans la religion, vêtus, nourris, à ce qu'on favorise leurs mariages.¹²⁰

– Cette île du moins est conservée à la France, et quoi qu'elle ait perdu aussi, par sa séparation de l'Isle de France, une portion de son importance, surtout en ce qui concerne le commerce de l'Inde, elle lui est très précieuse encore pour les riches productions de son sol. Elle en doit une partie aux soins de Poivre et aux plantes qu'il y a fait transporter. Mon frère qui habite cette île, y a essayé le premier le gérofler, il en cultive aujourd'hui des milliers et en tire d'abondantes récoltes. Il conserve le portrait de notre ami que Madame Poivre lui avait envoyé de France. Le jour qu'il le reçut, il le plaça sur le premier gérofler qu'il tenait de Poivre, rassembla ses amis, fit de cette inauguration une fête de famille, donna la liberté au nègre qui avait cultivé ce plant, et rappela tout ce que la colonie devait à son bienfaiteur.¹²¹

– Les Séchelles et Cayenne, Cayenne surtout, appelés désormais sous un gouvernement éclairé à de nouvelles destinées, ont aussi reçu de lui les épiceries qui conviennent à leur sol.

¹¹⁹ Ibid. Ce n'est pas sans projet que l'auteur a placé ici ce rapide tableau de Madagascar. L'intention n'échappera pas au lecteur, sans avoir besoin d'être indiquée.

¹²⁰ Instructions à M. de Crémont, par Poivre.

¹²¹ Détail fidèlement exact.

Ce n'est pas sans une forte persévérance courageuse que Poivre parvint à les en faire jouir. Les mêmes idées exclusives qui guident les Hollandais s'étaient accréditées à l'Isle de France. On voulait, on exigeait qu'elle jouît seule de cette richesse. Quelle que fut l'affection de Poivre pour nous, l'intérêt public le guidait avant tout. Il résista, triompha. Sans sa résistance, en perdant l'Isle de France, nous eussions perdu tout le fruit d'une conquête qui élèvera peut-être Cayenne, quelque jour, au premier rang des possessions coloniales.

– Ce seul trait montre un véritable homme d'état.

– Cependant le privilège commercial de la Compagnie des Indes cessa avec elle. Le premier moment de la liberté fut un moment de confusion. On apportait ce qui était inutile, on n'apportait pas ce qui était nécessaire, mais bientôt on s'instruisit, les choses prirent leur cours naturel. Dans l'intervalle, Poivre avait reçu le titre d'Intendant de la Marine.

– La liberté du commerce ramena l'abondance comme par enchantement, la protection royale accordée à chaque armateur opéra des effets salutaires. Les mers furent sillonnées par des marines construites dans la colonie et qui portèrent en France une multitude d'objets rares et précieux¹²². Mais pourquoi vous rappeler au temps de prospérité ? Pourquoi vous peindrai-je la beauté de nos sites et le luxe que la nature a déployée sur nos champs ? Souvenirs doux et amers tout ensemble. »

Camille :

– « Britannus has segetis ! »¹²³

Gustave :

– « Ah ! Qui a lu *Paul et Virginie*, a réellement habité votre île délicieuse, respiré nos parfums, erré dans nos savanes, dans les jeunes bouquets de mimosas et de cassiers, sous les hautes ombrages de l'ébénier aux longues siliques et du tamarinier des tropiques. »

M. Hubert :

– « Que ne t'ais-je retrouvé encore, à mon arrivée en France, toi dont l'harmonieux pinceau a tracé ces fidèles et ravissantes peintures, toi qui les a animées par les plus gracieuses images de l'innocence, par les touchantes images du dévouement et du malheur ? Bernardin de St Pierre, où es-tu ?

– « Et toi, jeune Milbert qui accompagnait le jeune et illustre Péron, lorsque la maladie le retint parmi nous, toi dont je guidais les pas dans ta course pittoresque ! Tu as donc suivi de près Péron dans la tombe ? »

Camille :

– « Vous retrouverez à Paris Du Petit-Thouars qui a donné la flore des deux îles. »

M. Hubert :

– « J'ose à peine vous interroger sur les premiers objets des affections de notre ami ! Tant d'années se sont écoulées depuis ! Je me rappelle encore le charmant tableau qu'offrait la jeune épouse de Poivre, portée dans un palanquin de bambou, tenant dans ses bras deux aimables petites créatures encore au berceau, l'une portait ce nom si cher : Isle de France. »

M. Pernon :

¹²² Voyage pittoresque à l'isle de France, par Milbert, tome II, page 153.

¹²³ Note du transcripteur : citation fantaisiste, semble du latin mâtiné d'anglais. S'agit-il d'un jeu de mot, une connivence avec B. de Saint Pierre ?

– « Cette digne fille de Poivre est précisément celle qui a été unie à M. Bureaux de Puzy [Pusy] dont je vous parlais tout à l'heure. Ce magistrat d'un si rare mérite a succombé, victime de son dévouement ; mais il a laissé un fils sujet déjà distingué et d'une belle espérance. Fanny, à la fleur de son âge a disparu de la terre ; une troisième, née à l'arrivée de Poivre en France, Sarah, modèle de la tendresse maternelle, unie à l'un de nos compatriotes, n'a pu résister à la douleur que lui a fait éprouver la perte de l'une de ses filles. Mais vous aurez une grande jouissance, vous pourrez voir encore celle qui fut l'amie, la compagne, la confidente de Poivre, vénérée, chérie, devant sa modeste existence aux bienfaits du Roi, trouvant encore les moyens de réaliser le titre que lui a donné la voix publique, le titre de mère des pauvres !

– C'est dans cette douce société, c'est au milieu de cette intéressante famille que notre ami passa ses dernières années, lorsqu'il vous eut quitté. »¹²⁴

M. Hubert :

– « Que n'avons-nous pas fait pour le retenir au milieu de nous ! Mais, seul il ne sentait pas tout le prix des obligations que nous lui avons. Je n'ai rien négligé pendant six ans, disait-il, de ce qui était en moi pour préparer votre prospérité. Un autre plus heureux pourra l'accomplir ! »

M. Pernon :

– « A son retour en France, il continua d'ailleurs à nous servir. »

M. Hubert :

– « Oui, et il trouva que des lettres de change, que divers remboursements n'étaient point encore acquittés par le successeur de M. de Praslin. Il fallut qu'il parvint à se faire entendre du jeune Roi qui venait de monter sur le trône. Mais le juste qui venait de monter sur [le] trône l'entendit, on paya.

– Les précieux documents qu'il a laissés à ses successeurs ont été des semences qui ont germé en fructifiant pour nous. »

M. Pernon :

– « Quel vœux ne continuait-il pas à faire pour votre bonheur du sein de sa retraite ! »

M. Hubert :

– « Comment avec un tel mérite, après de tels services ne fut-il pas du moins chargé de quelque administration importante ? »

M. Pernon :

– « Il l'eut pu s'il en eut la moindre ambition, mais il croyait avoir rempli sa tâche, il n'aspirait plus qu'au repos. Revenu à La Fréta, il passa le reste de sa vie dans le sein de la paix et dans l'exercice des vertus domestiques. Aimé et estimé de l'illustre Malesherbes, du vertueux Turgot, des La Rochefoucauld, lié avec Trudaine, Jussieu, avec Mentelle, il entretenait de savantes correspondances. Les étrangers et les Français distingués par leur rang et leurs connaissances qui passaient à Lyon venaient visiter le sage dans sa modeste habitation. Une honnête abondance, une noble simplicité y régnait, tous les amis du bien y étaient reçus avec empressement. Quel charme donnait à son commerce cette bonté parfaite, cette constante égalité d'humeur qui s'unissait en lui à une dignité naturelle ! Personne ne fut

¹²⁴ En 1772.

jamais plus éloigné de toute espèce d'ostentation, de tout retour personnel sur soi-même. Il étudiait encore, chaque matin je le trouvais un livre à la main après son lever. »

Gustave :

– « Quel était son livre favori ? »

M. Pernon :

– « A cette heure là, c'était Nicole ou Pascal. »

Gustave :

– « Que n'a-t-il écrit ses voyages et l'histoire de son administration ! »

M. Pernon :

– « Sa jeune épouse l'y engageait souvent, il s'y refusa constamment, il avait une idée trop peu avantageuse de lui-même. Peut-être aussi, en se retraçant toutes les peines, toutes les entraves qu'il avait rencontrées en essayant de faire le bien, éprouvait-il une secrète répugnance à revenir sur la suite d'une vie si agitée et souvent si douloureuse !

– « Toutefois cet homme à qui l'injustice inspirait tant d'indignation lorsque les autres en étaient l'objet, la supportait lui-même avec une égalité d'âme que nous n'avons jamais vue démentie.

– Il jouissait de cette existence honorable d'ailleurs autant qu'innocente et pure, lorsqu'il fut atteint d'une maladie cruelle causée par la goutte. Il y succomba en 1786, et cette âme vertueuse qui s'était toujours nourrie d'une piété éclairée et indulgente retourna dans le sein de celui qui récompense les bons. Il y a plus de 30 ans, mes amis, mais la blessure de mon cœur n'est point cicatrisée, et je le pleurerai jusqu'au jour prochain où j'irai le rejoindre. »

Gustave :

– « Ah ! Sans doute sa patrie consacrerait quelque jour sa mémoire ! *Lyon ! Lyon ! Soit fière de tant d'hommes qui t'ont illustrée ! Donnes-leurs des imitateurs !* »¹²⁵

Camille :

– « Que de vues utiles, conçues par Poivre pourraient encore se développer ! »

Gustave :

– « Que d'instructions utiles on pourrait retirer des exemples de sa vie.

Les deux jeunes gens ensemble :

– « *Un tel legs vaut bien celui du colonel Martin !* »

M. Pernon :

– « *Mes enfants ! C'est à vous de le faire fructifier !* »¹²⁶

M. Hubert :

– « Cher Pernon, le bon missionnaire et moi nous désirons visiter sa tombe ... Vous nous conduirez. »

M. Pernon :

– « Il ne repose point dans ces lieux, il mourut à Lyon, au retour d'un voyage dans le midi de la France, essayé pour le rétablissement de sa santé. M. Charrier de la Roche, alors curé d'Ainay, aujourd'hui évêque de Versailles, l'assista dans ses derniers moments. Il fut enseveli dans l'église de cette paroisse. »

M. Hubert :

¹²⁵ Note transcripteur : Fin de phrase en italique surajoutée plus tard.

¹²⁶ Note transcripteur : Dialogue en italique surajouté plus tard.

– « Nous retournerons demain à Lyon, et vous nous accompagnerez à l'église d'Ainay, et nous prions le bon missionnaire de présider à ce pieux pèlerinage. »

Pendant qu'on s'entretenait ainsi, le vieux missionnaire s'était recueilli en lui-même, alors il leva les yeux au ciel, son visage était animé, une majesté singulière y respirait.

– « Chers amis, dit-il enfin, plus on a connu toutes les vicissitudes de la vie humaine et mieux on a appris à pénétrer le véritable et sublime secret de nos destinées ! On a compris qu'il n'y a qu'une chose réelle sur la terre, le bien qu'on y fait, que la vie présente n'est qu'une grande éducation pour un meilleur. Au sein de ces affreuses tempêtes qui soulèvent les flots et cachent la vue du ciel au navigateur, comme au sein de ces orages non moins terribles que soulèvent quelquefois contre le juste les passions humaines, dans ces déserts lointains et inconnus où erre le voyageur, comme sous le voile de l'obscurité dont l'homme de bien enveloppe ses actions ignorées du monde, l'âme vertueuse sent qu'elle a une autre patrie, qu'il existe pour elle une protection toute puissante, qu'il n'y a pour elle ni véritable danger, ni véritable solitude ! Elle a un but, elle a un témoin, elle a un asile, elle a un avenir.

– J'ai beaucoup vu, j'ai passé plusieurs fois au pied du cap terrible dont l'aspect fait frémir les navigateurs, j'ai admiré le courage de celui qui le premier osa le franchir ! Eh ! bien ce courage est moins grand à mes yeux que celui de l'homme qui sait se vaincre lui-même... J'ai vu les plus magnifiques monuments élevés par les mains des princes puissants, ils sont moins beaux que les travaux de l'homme qui édifie son propre perfectionnement moral et qui se dévoue au bonheur de ses semblables ! La grandeur de Dieu est empreinte sur toutes les œuvres de la nature, elle règne sur l'immensité des mers, elle règne dans les vastes et antiques forêts, elle semble assise sur ces montagnes gigantesques qui s'élèvent aux nues, elle se manifeste par l'infinie variété des productions de tous les climats ; mais elle éclate surtout et mieux encore dans la vie humble et modeste de l'homme de bien ; et dans la bonté, cette bonté qui est elle-même une émanation céleste. Heureux qui à la fin de sa course passagère, reconnu, retrouva sa patrie dans le rivage où il était attendu ! Après avoir été le père des infortunés, il aura été à son tour reçu dans les bras d'un père ! »

Cependant le jour était sur son déclin, et tandis que le vénérable missionnaire partait ainsi, le soleil descendait sous l'horizon.

Fin.¹²⁷

¹²⁷ Ce manuscrit est préfacé sur pierre-poivre.fr à la rubrique **Eloges lyonnais à Pierre Poivre**